



COMMUNE DE
NÉGREVILLE

Bulletin municipal 2024



Notre belle commune de Négreville vue du ciel, le restaurant scolaire inauguré le 17 novembre et nos élus du Conseil Municipal des Jeunes lors de leur action éco-citoyenne le 03 septembre.

Sommaire

Mot du Maire.....	page 2
Conseil Municipal.....	page 3
Employés communaux.....	page 4
Réunions du conseil.....	page 5
Budget 2023.....	page 6
Réalisations.....	page 7
Conseil Municipal des Jeunes.....	page 8
Projets en cours.....	page 9
École.....	pages 10 à 11
Petite enfance/Enfance.....	page 12
Vie associative.....	page 13
État civil 2023.....	page 14
Infos diverses.....	page 15
Démarches administratives.....	pages 16 à 17
Transports.....	page 18
Frelons asiatiques.....	page 19
Services de proximité.....	page 20
Gestion des déchets.....	pages 21 à 25
Règles de bon voisinage.....	page 26
On en parle.....	page 26
Rétrospective 2024.....	pages 27 à 31
Patrimoine.....	pages 32 à 35
Commerçants et Artisans.....	pages 36 à 37

Le Mot du Maire



Cette année 2023 s'achève avec son cortège de réussites, de bons moments mais aussi avec ses contretemps, ses malheurs et ses peines. En ce début d'année, je souhaite avant tout m'associer à la douleur des familles qui ont perdu un être cher, qui sont dans la souffrance ou qui luttent contre la maladie.

L'année 2023 a vu l'aboutissement du projet de restaurant scolaire mis en service à la rentrée des vacances de toussaint. Ce bâtiment vient compléter un ensemble scolaire et périscolaire qui offre de bonnes conditions d'accueil aux enfants, et de bonnes conditions de travail pour le personnel. De nombreux négrevillais ont participé à son inauguration en présence de nos représentants politiques au niveau local ainsi que national permettant par la même occasion de rendre hommage à notre ancien maire Yves Langlois en officialisant sa nomination de maire honoraire de la commune de Négreville.

Afin de donner une meilleure visibilité de la commune, nous avons créé un logo et lancé la création d'un site internet qui sera opérationnel en début d'année 2024. Mes remerciements aux membres de la

commission communication conduite par Anne Madeleine pour le travail important qui a été effectué.

Le conseil municipal des jeunes a participé au choix du mobilier du restaurant scolaire et a initié la journée citoyenne pour la collecte des déchets. Cette journée a été un succès tant par le volume des déchets collectés que de la participation des habitants. Mes remerciements aux ambassadeurs du tri du Cotentin qui nous ont accompagnés pour l'organisation cette journée.

Mes remerciements à l'ensemble du personnel municipal qui chacun dans son domaine a largement contribué au service public, que ce soit au service de nos enfants et des familles dans les activités scolaires et péri scolaires, l'entretien des locaux et de l'espace public ou l'accueil de nos administrés.

Je souhaite également remercier chaleureusement les présidentes et présidents des associations communales ainsi que leurs bénévoles pour leur investissement dans cette période où le bénévolat se fait de plus en plus rare. Elles sont indispensables à la vitalité de la commune. Jeunes ou moins jeunes n'hésitez pas à vous engager.

Au cours de cette nouvelle année nous projetons la rénovation énergétique du bâtiment de l'ancienne cantine, nous poursuivons l'étude

d'implantation d'un commerce de proximité dont l'étude de faisabilité a été confiée à Fil et Terre, la mise en place de feux tricolores au carrefour de la route de Bricquebec pour sécuriser le passage piéton et l'intersection, la création d'un espace de loisirs avec un City stade, jeux pour les enfants et aire de pique-nique derrière la mairie.

Monsieur le sous-préfet a rencontré les maires des communes concernées par le projet de SIVOS, ce qui a permis d'aboutir à un compromis qui devra être validé par les conseils municipaux avant fin janvier afin d'aboutir à sa création au 1er juin 2024 pour être opérationnel à la rentrée de septembre. Une grande partie de la commune a déjà accès au réseau fibre. Le programme va se poursuivre au cours de l'année 2024 pour les zones non desservies.

Cette année riche en projets va mobiliser toute l'équipe municipale. Je remercie mes adjoints ainsi que tout le conseil pour leur engagement et leur investissement pour faire de Négreville une commune dynamique et accueillante.

Après ce tour d'horizon, il me reste à vous souhaiter au nom de tout le conseil municipal une très bonne année 2024, qu'elle vous apporte beaucoup de joies, la santé et la réalisation de vos projets.

Guy LESÉNÉCHAL

Le conseil municipal

Permanences secrétariat :
Lundi et vendredi : 14h00 - 17h30
Mardi et jeudi : 09h00 - 12h30
Contact : Dominique BRIEN
Tel. 02 33 40 04 98
mairie.negreville@wanadoo.fr

Guy LESÉNÉCHAL (Maire) permanences :
Mardi et jeudi de 11h30 à 12h30

☎ **06 98 76 30 10 ou 02 33 40 68 08**

Rendez-vous possible sur demande avec les adjoints :

Anne MADELEINE ☎ 02 33 95 07 08

Pierre RIMBEAU ☎ 06 89 96 92 88

Sophie LEGRAND ☎ 02 33 03 36 52

LA COMMUNE de Négreville emploie sept personnes :



Service administratif

Dominique BRIEN, secrétaire de mairie

Service scolaire et périscolaire

Maryline FONTAINE, agent spécialisé des écoles maternelles et accompagnatrice dans le bus
Géraldine LETERRIER, adjoint d'animation, service cantine et garderie périscolaire et ATSEM
Karine MANGELEER, adjoint technique, entretien des locaux et au service de la cantine
Nadine VAUSSY, accompagnante d'enfants en situation de handicap

Services techniques

Yann DAVY, adjoint technique, travaux d'entretien des bâtiments et des espaces verts
Sylvie BAUDIN, adjoint technique, régisseuse des salles (gestion et entretien)

Le conseil municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL se compose de 13 membres élus en 2020:

Monsieur le Maire Guy LESÉNÉCHAL

Madame la Première Adjointe et Déléguée communautaire Anne MADELEINE chargée des Affaires Scolaires, de la communication et du Conseil Municipal des Jeunes

Monsieur le Deuxième Adjoint Pierre RIMBEAU chargé du suivi des travaux

Madame la Troisième Adjointe Sophie LEGRAND chargée des relations avec les Associations, la gestion du cimetière communal et de l'organisation des fêtes et cérémonies

Monsieur le délégué à l'entretien des voies communales et chemins Louis LAMARRE

Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux : Fanny BESSIN, Brigitte CHAULIEU, Agnès DUMONT, Denis FLORIAN, Christèle HYVER, Claude JOYEUX, Francis MARTIN et Delphine ROBIN



Commission affaires sociales et gérontologie	Guy Lesénéchal, Sophie Legrand, Brigitte Chaulieu, Christèle Hyver et Fanny Bessin
Commission d'Appel d'offres	Guy Lesénéchal ,Pierre Rimbeau, Claude Joyeux, Louis Lamarre
Commission des Finances	Guy Lesénéchal ,Sophie Legrand, Denis Florian, Pierre Rimbeau, Anne Madeleine
Commission des Travaux	Guy Lesénéchal , Pierre Rimbeau, Louis Lamarre, Claude Joyeux, Francis Martin, Delphine Robin, Brigitte Chaulieu
Commission « Cimetière/ Eglise »	Guy Lesénéchal , Sophie Legrand, Pierre Rimbeau, Francis Martin, Claude Joyeux,
Commission scolaire	Guy Lesénéchal , Anne Madeleine, Fanny Bessin, Agnès Dumont, Christèle Hyver
Commission « Communication »	Guy Lesénéchal , Anne Madeleine, Denis Florian, Delphine Robin, Agnès Dumont
Commission Urbanisme	Guy Lesénéchal, Anne Madeleine, Agnès Dumont
Commission « Conseil des enfants »	Guy Lesénéchal, Anne Madeleine, Fanny Bessin, Agnès Dumont
Groupe de travail « SIVOS »	Guy Lesénéchal, Anne Madeleine, Fanny Bessin, Christèle Hyver
Groupe de travail « conciergerie rurale »	Guy Lesénéchal, Anne Madeleine, Brigitte Chaulieu, Delphine Robin
Groupe de travail « City Stade/Aire de Jeu »	Guy Lesénéchal, Anne Madeleine, Fanny Bessin, Denis Florian

Les comptes rendus

Vous trouverez ci-dessous le résumé des conseils municipaux de l'année 2023 :

Conseil du 24 janvier, il a été :

présenté par un représentant de l'organisme de l'ADRESS le projet de création d'une conciergerie rurale sur la commune,

présenté l'audit énergétique du bâtiment de la cantine,

présenté les travaux de rénovation de la mairie,

précisé que la taxe d'aménagement n'avait plus à être partagée,

décidé de ne pas signer la convention de gestion des eaux pluviales avec la CA le Cotentin.

Conseil du 13 mars, il a été :

décidé de déclasser et désaffecter une voie communale non utilisée en vue de sa vente partielle,

décidé l'enlèvement de monuments du cimetière suite à la reprise de concessions abandonnées,

décidé la mise en place de quatre poteaux incendie,

présenté l'audit énergétique de la mairie et de l'école,

conclu une convention avec la Société Protectrice des Animaux pour le service de fourrière de la commune.

Conseil du 27 mars, il a été :

approuvé le compte de gestion du budget communal de l'année 2022 et le compte administratif de l'année 2022,

voté à l'unanimité le budget primitif 2023,

décidé le maintien des taux d'imposition,

donné accord pour la réalisation de travaux de réfection de la couverture du bâtiment logement-cantine,

précisé l'avancée du projet de création du syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS),

accordé une subvention à l'association restauration récréation afin d'aider au financement de l'emploi créé pour l'accompagnement d'une élève en situation de handicap pendant le temps de cantine.

Conseil du 15 mai, il a été :

décidé du choix de l'acquisition du mobilier, de la vaisselle et du matériel d'entretien du nouveau restaurant scolaire,

attribué les subventions pour l'année 2023,

décidé de la mise en place d'une pompe à chaleur dans le bâtiment du presbytère,

approuvé la création d'un site internet de la commune,

décidé l'acquisition de mobilier pour la mise en place d'une classe flexible au niveau des CM.

donné un avis favorable avec réserves sur l'extension du plan d'épandage de Des Maitres Laitiers,

Conseil du 9 juin, il a été :

décidé de réaliser une nouvelle cartographie du cimetière et de l'église,

renouvelé la convention de partenariat avec le centre de loisirs de Valognes,

approuvé les statuts du SIVOS,

créé un emploi pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap pendant le temps de cantine à compter du 1^{er} septembre 2023.

Conseil du 4 juillet, il a été :

présenté le projet commerce (conciergerie rurale) par l'ADRESS, et décidé de confier l'étude de faisabilité à l'Association Fil et Terre,

choisi le logo de la commune dans le cadre de la création du site internet,

décidé de réaliser l'entretien et la rénovation des ventilations du groupe scolaire.

Conseil du 11 septembre, il a été :

décidé le remplacement du copieur de la mairie, divers travaux,

attribué des subventions exceptionnelles à l'Association Restauration Récréation et à l'Association Sportive Négrevillaise,

présenté l'avant-projet de la mise en place de 4 feux tricolores au carrefour de la RD902 route de Valognes, et donné accord pour la poursuite de l'étude,

décidé la création d'un groupe de travail pour le projet d'aménagement d'une aire de jeux,

nommé des référents pour la mise en place de boîtes à livres.

Conseil du 5 décembre, il a été :

décidé d'attribuer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents municipaux,

créé des indemnités horaires pour travaux supplémentaires ce qui permettra désormais à la commune de payer les heures supplémentaires pour les agents techniques à temps plein.

Approuvé les avenants aux marchés du restaurant scolaire

Décidé de lancer le projet de feux tricolores avec appel piétons au croisement de la RD 146 et de la RD 902,

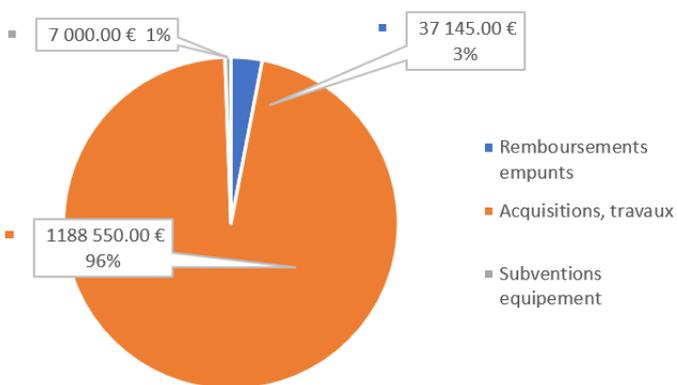
Approuvé le don de la fondation Langlois pour remplacer la croix de la chasse des Croisettes

Décidé les travaux de réparation de toiture du logement de la Croix Jacob,

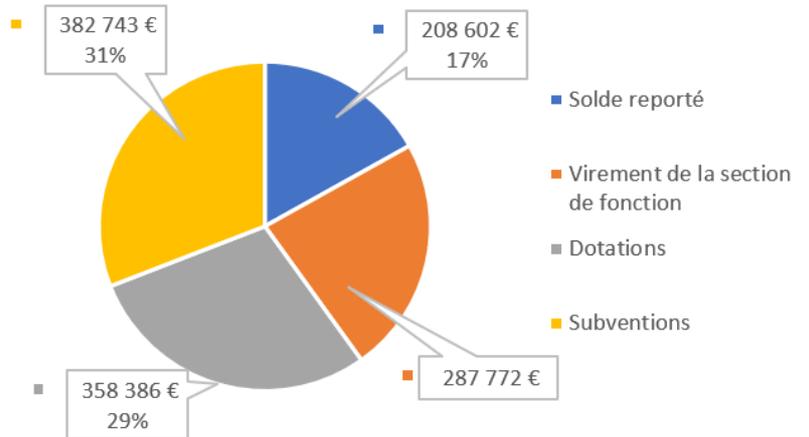
Approuvé la cession de terrain du Garage Hamel, suite à la reprise des alignements

Le Budget 2023

Dépenses d'investissement



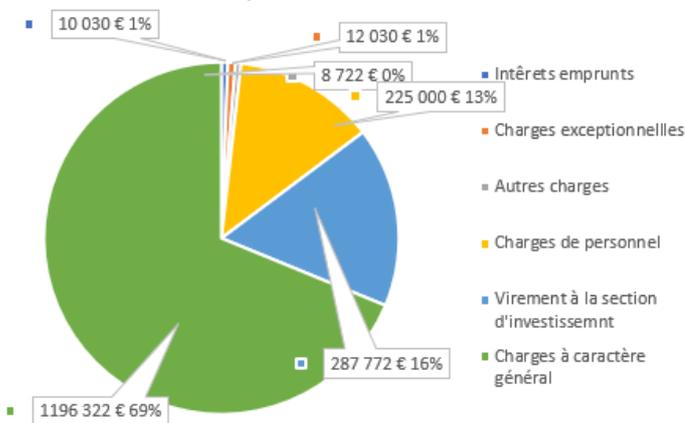
Recettes d'investissement



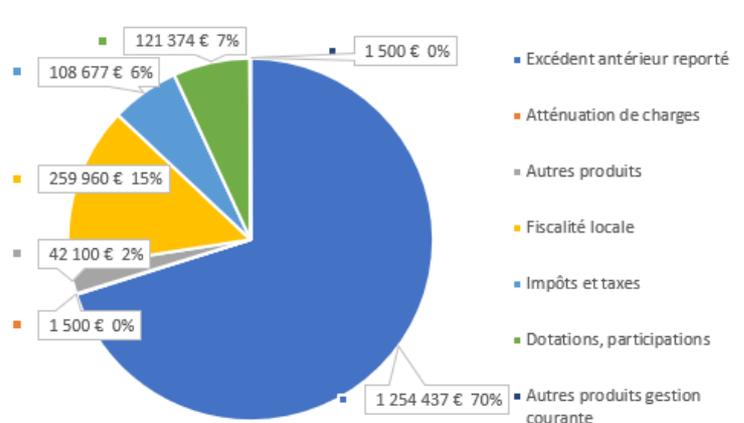
Investissements prévus et réalisés en 2023

Libellé	Prévu	Réalisé
SITE INTERNET/CARTE CIMETIERE	6 500 €	4 686 €
TRAVAUX PRESBYTERE	33 000 €	0 €
LOGEMENTS PONT CAPITAINE ET MAISON BAUDOUIN	21 788 €	11 506 €
ACQUISTION TERRAIN CROIX ROUGE	6 000 €	3 549 €
ACQUISITION MATERIEL	5 900 €	5 900 €
GROUPE SCOLAIRE	10 936 €	10 936 €
TRAVAUX STADE	7 000 €	0 €
TRAVAUX VOIRIE COMMUNALE	22 007 €	22 007 €
MATÉRIEL INCENDIE	17 000 €	4 140 €
BATIMENT CANTINE-GARDERIE	150 000 €	0 €
RESTAURANT SCOLAIRE	902 418 €	838 425 €
Total	1 188 550.00 €	901 149 €

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Les Réalisations

Le restaurant scolaire

Le 26 octobre 2022, nous avons procédé à la réception du nouveau bâtiment qui abritera la cantine scolaire et la garderie. Ce projet, lancé par le précédent conseil fin 2019, arrive enfin à échéance. Le montant total des travaux s'élève à 962 000 € auxquels s'ajoutent 25 000 € de mobilier et 27930 € d'études et maîtrise d'œuvre.

Le restaurant a été financé à hauteur de 324 500 € par l'État, 84 000 € par le département et 70 000€ par l'agglomération du Cotentin.

Le reste à charge soit 408 700 € en auto-financement de 208 700 € et par un emprunt de 200 000€.

Le bâtiment d'un peu plus de 200 m² se compose d'un espace restaurant scolaire de 120 m² pouvant accueillir cent enfants sur un seul service, un espace garderie de 34 m², un espace technique comprenant office de réchauffage, espace lavage vaisselle et locaux annexes de 60 m². La cuisine et annexes sont dimensionnées et configurées pour accueillir une cuisine permettant de confectionner les repas sur place.

Le mobilier entièrement renouvelé a fait l'objet d'une séance du conseil municipal des jeunes consacrée au choix des couleurs et motifs des tables et des chaises.



Création d'un site internet.

La commune a créé son site internet au cours de l'année. Il sera à la disposition du public pour le début de l'année. Afin de mieux identifier notre commune nous avons défini son logo.



COMMUNE DE NÉGREVILLE

Gestion du cimetière

Un nouveau plan réalisé à partir de photos aériennes nous permet d'optimiser la gestion et l'organisation des emplacements. Il est associé à un fichier informatique permettant le suivi des concessions.

Entretien et rénovations des bâtiments

L'employé communal a refait entièrement la décoration de la salle du conseil, du hall d'accueil et du bureau d'accueil de la mairie. Il a procédé à la réfection du local pompage communal des sources.

Entretien logements communaux

Remplacement de la toiture du garage du logement N°1 du pont capitaine,

Remplacement de la toiture local garage du presbytère

Remplacement des radiateurs vétustes des logements du pont Capitaine et de la route de Darnétal

Le Conseil Municipal des Jeunes

En cette année 2023, le Conseil Municipal des Jeunes a pu mener à bien sa première action d'envergure, en organisant une action citoyenne : **une randonnée pour ramasser les déchets**.

Tout d'abord, pour organiser cette randonnée, Manuel, un ambassadeur du tri de la Communauté l'Agglomération du Cotentin, est venu lors d'un conseil afin d'aider les jeunes à comprendre l'importance du tri, et l'organisation de la manifestation.

Toute l'équipe remercie vivement Manuel pour son implication.

Cette randonnée a eu un franc succès, et a permis de ramasser 31 kg de déchets sur la commune, ce qui est une belle réussite, et malgré tout un constat alarmant.



Les jeunes ont également choisi **le mobilier de la nouvelle cantine**. Ce choix a été accueilli avec enthousiasme par les élèves de l'école.

Les jeunes ont également participé aux **commémorations du 08 mai et du 11 novembre 2023**



Si tu as entre 13 et 18 ans que tu as des idées ou que tu penses que quelque chose manque à notre commune, contacte nous ! Un petit tour en mairie ou appel auprès de Mr Lesénéchal, maire ou de Madame Madeleine, adjointe seront à ton écoute !

Les projets en cours

La conciergerie rurale

Nous avons poursuivi l'étude au cours de l'année 2023 avec le concours de l'ADRESS. Suite à l'appel à projets, seule l'association Fil et Terre s'est montrée intéressée par le projet. Le conseil municipal lui a confié l'étude de marché sur les bases que nous avons définies en groupe de travail.

Nous attendons ce retour pour engager les travaux nécessaires à l'accueil de cette structure, soit dans l'ancienne cantine soit dans un local qui serait à acquérir.

Nous avons également pris les contacts avec la cellule ingénierie de l'agglomération du Cotentin et le service des finances publiques pour l'analyse des financements et aides possibles.



La rénovation du bâtiment de l'ancienne cantine

Un appel d'offre de maîtrise d'œuvre est lancé pour la rénovation du bâtiment incluant le remplacement de la toiture avec l'isolation sous toiture, l'isolation thermique, l'isolation phonique entre le rez-de-chaussée et l'étage, L'objectif est de profiter de la vacance des lieux pour une remise aux normes énergétiques de l'ensemble du bâtiment.

En fonction du résultat de l'étude de marché pour le commerce de proximité l'aménagement du rez-de-chaussée sera adapté.

La mise en place de feux tricolores

L'objectif premier de cet aménagement est de sécuriser le passage piéton qui relie les deux parties de l'agglomération sur la RD 902 de Valognes à Bricquebec. Ce passage est peu visible et des accidents ont déjà été évités de justesse. D'autre part, les bus à l'arrêt masquent totalement la visibilité des automobilistes venant du hameau Brisset.



La création d'un espace de convivialité multi générationnel derrière la mairie

Cet espace sera un lieu de détente familial équipé d'un city stade, aire de jeux pour les enfants, aire de pique-nique et aire de pétanque. Il sera réfléchi avec les membres du Conseil Municipal des Jeunes



Le SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire)

Le SIVOS devrait voir le jour pour la rentrée de 2024.

Les communes de Magneville, Morville, l'Étang-Bertrand et Négreville ont trouvé un accord sur la répartition des financements. Les conseils devront à nouveau délibérer avant fin janvier pour approuver cette nouvelle répartition qui n'impacte que les communes de Morville et Magneville. Nous prévoyons une création au 1^{er} juin 2024 afin d'être opérationnels pour la rentrée de septembre 2024.

L'École

En cette **année scolaire 2023-2024** notre école accueille 84 enfants de la Toute Petite Section au CM2 répartis ainsi :

Niveau	enseignante(s)	Effectifs	Total
Très petite section	Mme Cécile LEMOINE	1	21
Petite section	(le mardi : Mme SOHIER	9	
Moyenne section		11	
Grande section	Mme Christine TOURBIN	9	19
CP		10	
CE1	Me Karine Kadim	8	20
CE2		12	
CM1	Mme Véronique TONNOIR	12	24
CM2		12	

La direction est assurée par Mme Cécile LEMOINE qui prend les inscriptions sur rendez-vous :



Dans le courant du mois de mai.
Penser à regarder Panneau Pocket!

Téléphone de l'école : 02 33 40 00 90
Numéro de portable de l'école : 07 57 06 24 80

A la rentrée 2023, Les enfants ont la joie de retrouver les mêmes enseignantes. Les enseignantes sont accompagnées dans les classes accueillants des maternelles par nos deux ATSEM Mmes Maryline FONTAINE et Géraldine LETERRIER. Les AESH Raphaël CHAUVIN et Sébastien GREGORIOZ assurent quant à eux une aide toute particulière aux enfants en situation de handicap. Enfin en dehors de la classe le

personnel municipal et associatif Karine MANGELEER, Géraldine LETERRIER et Nadine VAUSSY (côté municipalité) Sylvie BAUDIN et Danièle MAUGER veillent à l'entretien des locaux et assurent le service de garderie et de cantine.



Les activités pédagogiques ont pu avoir lieu pour le plus grand plaisir des plus petits et des plus grands. Certaines sont financées par la Municipalité telles que les **séances de piscine** (bus et location du bassin de Saint Sauveur le Vicomte. D'autres ont pu se tenir grâce au soutien financier de l'APE telles que les **visites des châteaux médiévaux** de Bricquebec et de Saint Sauveur le Vicomte. Car l'année 2022-2023 était placée sous le signe du Moyen-Age. Les enfants ont également bénéficier de différents ateliers assurés par les guides conférenciers du Pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin. L'APE a aussi suivi le thème en organisant une très belle fête médiévale qui a connu un succès très important. le dimanche 30 avril.

Ce thème a aussi été mis à l'honneur de la **kermesse** pluvieuse mais enjouée au rythme des danses médiévales le 30 juin. Co-organisée équipe pédagogique APE, elle a permis à tous de voir le fruit du travail effectué par les enfants et leurs enseignantes.



Cette année scolaire 2022-2023 a vu également les enfants prendre une part active à la commémoration du 6 juin. Leur présence est toujours appréciée. Nous remercions chaleureusement les enseignants pour leur investissement. Enfin la traditionnelle **remise des dictionnaires** financés par le pôle de proximité de Cœur du Cotentin et des fables financées par l'Education Nationale et les Olympiades ont clôturé l'année.

En plus de l'entretien des locaux assurée par Mme Karine MANGELEER la classe de CM a été équipée de **meublier pour créer une classe flexible** : assise différenciée, table à hauteurs diverses afin de

L'École

permettre aux enfants de trouver la meilleure posture de travail qu'il soit : la leur !

En cette année 2023-2024 le projet de l'école tournera autour des Jeux Olympiques et pour la classe de CM une attention toute particulière pour la commémoration du 80ème anniversaire du Débarquement. Un projet a été déposé et validé par l'Inspection Académique dans le cadre des appels à projet « **Notre Ecole Faisons Là Ensemble** ». Notre école a obtenu 35 000 euros sur 3 ans pour se doter de matériel pour permettre une meilleure inclusion et un environnement de travail propice à chacun. Enfin cette année 2024 sera celle de la mise en œuvre **du Syndicat à Vocation Scolaire (SIVOS)** pour lequel nous vous tiendrons régulièrement informés.



Les Représentants des parents d'élèves :

Ces parents élus sont vos porte-paroles, n'hésitez pas à leur faire part de vos remarques et suggestions, elles seront traitées lors d'un conseil d'école ou plus rapidement selon l'urgence.

L'entretien des locaux :

Cet entretien est assuré avec énergie par Karine MANGELEER et Maryline FONTAINE.

Nous tenons à les remercier tout particulièrement pour leur aide, leur disponibilité et leur professionnalisme mis à rude épreuve ces dernières années.



Le transport :

Un ramassage scolaire est organisé en relation avec le réseau de transport relevant de la Communauté d'Agglomération le Cotentin, moyennant une participation financière des familles. L'accompagnement des enfants est assuré par Maryline FONTAINE.



La Communication :

Les échanges entre l'école et les familles sont facilités depuis quelques années par la mise en place d'un espace numérique de travail « One » auquel les familles et les enfants se connectent avec des identifiants individuels. Ce service est financé chaque année par la Municipalité.

Les Associations :

« **Association des Parents d'Elèves** » aide à l'organisation d'activités et de projets pédagogiques à travers le financement d'une partie du budget nécessaire. Les bénévoles fourmillent d'idées toutes l'année pour collecter des fonds : vente de viennoiseries, événements. Vous pouvez les aider en prenant part à ces activités et/ou vous investissant auprès d'eux : un coup de main pour un événement ou un engagement dans la durée, toutes les formes d'investissements sont permises ! N'hésitez pas à les interpeller !



« **On se bouge pour les CM** » va connaître sa dernière année d'activité. Nous remercions chaleureusement les bénévoles qui, chaque année, s'étaient investis au service des plus grands de nos enfants

« **Association Restauration récréation** » gère la cantine et la garderie périscolaire. Elle emploie deux personnes. Deux personnes sont également mises à disposition par la Municipalité. Le repas est livré en liaison froide par l'entreprise Convivio. La garderie est ouverte de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h30/19h00. Un nouveau règlement intérieur a été édicté afin de faciliter la gestion des repas et du personnel. La disponibilité et l'efficacité des membres de l'association et de leur personnel permettent à nos enfants de passer d'agréables moments périscolaires. Qu'elles en soient remerciées !



Ces associations ont besoin de bénévoles car toutes leurs actions se font au service de nos enfants.

N'hésitez pas à les rejoindre !

La Petite Enfance/ Enfance



Les Assistantes Maternelles agréées

DUBOST Amélie, 204 route de Rouville

06.19.25.29.93

HUBERT Fabienne, 351 route du Hameau Brisset

02.33.95.08.44

LANGLOIS Sophie, 1086 route de La Ville de Caen

02.33.41.81.90

PASQUIER Emmanuelle, 1258 route de La Ville de Caen

06.74.38.67.26

La Mam « les petits loups »

Ida LEPETIT, Mylène DOREY, Nathalie ROULLAND

5, Allée du Clos Bocage

06.37.03.19.81, 06.76.01.39.55, 06.08.11.70.23

Les Multi-accueils (crèches)

Le multi-accueil est un établissement d'accueil collectif pour les jeunes enfants. Il permet de répondre aux besoins des parents en proposant un accueil pour les enfants non scolarisés âgés de 10 semaines à 4 ans.

A Valognes, le Multi-Accueil "La Farandole" :

Renseignements auprès de : Nathalie CAUVIN, Directrice
22, rue de Poterie - 50700 VALOGNES

02 33 40 36 35

multi-accueil@coeur-cotentin.fr

A Bricquebec, le Multi-accueil « les Bou'd'Chou » géré par l'Association Familles Rurales.

Renseignements auprès de : 45 place des buttes - 50260 BRICQUEBEC

02.33.53.61.31

afrbricquebec@wanadoo.fr

Le Relais petite enfance (ancien Relais Assistante Maternelle)

Les enfants, accompagnés de leur **Assistant(e) Maternel(le)**, peuvent bénéficier des Matinées d'éveil proposées par le RAM. Pour **les parents**, des permanences sont assurées pour des temps d'échanges, uniquement sur rendez-vous.

Renseignements à la Maison de Services au Public, 22, rue de Poterie - 50700 VALOGNES

02.33.40.08.60

rpe.coeurcotentin@lecotentin.fr

Le LAEP – Lieu Accueil Parents-Enfants

C'est un espace d'échange qui permet aux enfants d'acquérir progressivement leur autonomie en rencontrant d'autres parents et enfants, de partager des moments de jeux. Pour les parents, les séances sont proposées sur la structure permettant de découvrir son enfant et de favoriser la parole et les échanges avec d'autres parents et des professionnels de l'enfance.

Deux lieux à proximité :

- **La salle de l'Epicolore** à Valognes, 22, rue de Poterie 50700 VALOGNES

- **L'Ancienne école des Filles** rue Pierre Lefiliastre à 50260 BRICQUEBEC EN COTENTIN

Le mercredi de 9h00 à 11h30 (hors vacances scolaires)



Les Centres de loisirs

Soit par convention soit par accord, les centres de loisirs suivants peuvent accueillir vos enfants entre 3 et 12 ans.

Pour les **mercredis temps scolaires** et **petites vacances** vous pouvez contacter les centres de Sottevast et de Bricquebec-en-Cotentin

Pour les **grandes vacances scolaires d'été** :

Sottevast, Bricquebec-en-Cotentin, St Joseph (juillet), Valognes.

Renseignements auprès de :

- Sottevast- Ligue de l'enseignement : **06 08 06 95 28** ou <http://acm.sottevast.laliguenormandie.org> ou auprès de la mairie
- Bricquebec-en-Cotentin- Familles Rurales : **02 33 53 26 90**
- Familles Rurales Saint Joseph : **02 33 57 76 59** ou auprès de la mairie
- Valognes - «Direction Sport-Jeunesse-Vie Associative» **02 33 95 82 44** ou jeunesse@valognes.fr

La Vie Associative

	PRESIDENT	VICE PRESIDENT	TRESORIER	TRESORIER ADJOINT	SECRETAIRE	SECRETAIRE ADJOINT	MEMBRES ACTIFS
Association Jeunesse Et Loisirs	secretariat-ajel@orange.fr Maryline FONTAINE, Madeleine CUIROT, Laurent DEQUILBECQ, Philippe LANGLOIS, Catherine LAUNEY, Patrick LEVEEL						
Association Sportive Négrevillaise 02.33.21.49.92 (Stade)	Jérôme DUPOUVOIR 06.59.96.24.01 532113@lfnfoot.com	Cédric BOUTROIS	Christelle PASSILLY	/	Marie DUPOUVOIR	/	Cédric COULOMB Alain FIRMIN Elly DUPOUVOIR-AUBERT
Association des Parents d'Elèves	Christian DUBOST apedenegreville@gmail.com	/	Amélie DUBOST	/	Thomas DUMONT	Marie-Laure BERNARD	Prescillia HAUBERT
Association Restauration Récréation	Christèle HYVER 02.33.21.08.26 hyver.christele.50@gmail.com	Fanny BESSIN	Agnès MARIE	Virginie VILLARD	Anne MADELEINE	Virginie DEQUILBEC	Sylvie GIROUX Marie DESCHAMPS
Association des Anciens Combattants	Maurice FLEURY 02.33.40.17.55	/	Pierre LETERRIER	/	Jean DEQUILBECQ	/	/
Cercle de l'Amitié	Geneviève LANGLOIS, Joël MOULIN, Chantal MOULIN, Maurice FLEURY, Anne-Marie MABIRE						
L'Espoir Négrevillais	Francis MARTIN 06.72.39.24.05	Hubert LEBOYER	Gérard ROSE	/		/	Geneviève MARIE Henri ONFROY Louis LAMARRE
On se bouge pour les CM	Fanny BESSIN	Julien BOURGINE	Nicolas REVET	Christophe LELONG	Aurélie BOURGINE	Mickaël PHILIPPE	Grégory FRAPSAUCE, Nicolas JEULAND, Karine MANGELEERE, Willima PESNEL, Christophe VILLARD, Valérie FRANCOISE, Frédéric DUBOST

MANIFESTATIONS 2024

JANVIER	27	APE Théâtre
MARS	26	Pays d'Art et d'Histoire- Conférence "Négreville à travers son histoire" 15h à l'église
AVRIL		
MAI	8	Communes et association ancien combattant Commémoration 8 mai
MAI	4	APE Vide Grenier et apéro concert
	12	AJEL Méchoui
JUIN	7	Commémoration 80ème Anniversaire du Débarquement
	28	APE Kermesse
JUILLET	14	AJEL Vide Grenier
AOUT	24	AJEL Moules frites
OCTOBRE	6	Repas des Aînés
NOVEMBRE	11	Communes et Association Anciens combatans Commémoration Armistice
DECEMBRE	13	APE fêtes des Lutins

Penser à regarder sur Panneau Pocket !

L'État Civil

Naissances



Charlotte LEGUAY	05 janvier 2023
Camille MAHAUD	04 février 2023
Louis HERVIEU	01 juin 2023
Louis SOCHON NAVET	23 août 2023
Joséphine GRANDJEAN	31 août 2023
Lyam HEROUT	23 décembre 2023

Mariages

Richard REGNIER et Dominique BOUILLIE	01 juillet 2023
Mathieu LEBOYER et Lydie DANCEL	09 septembre 2023
Florient COTTEBRUNE et Marjola LOUISIE	23 septembre 2023
Steve FLOUQUET et Flavie GODEFROY	21 octobre 2023



Décès

Patricia RIHOUEY	06 janvier 2023
Bernard HULIN	22 mars 2023
Henri ONFROY	23 mai 2023
Madeleine DESMARES	16 juin 2023
Nathalie MESLET	25 juillet 2023
Daniel CORONNE	25 août 2023
Gérard MAUGER	11 octobre 2023
Daniel DOGUET	30 novembre 2023

Les Informations Diverses

RÉSERVATION et TARIFS DES SALLES DES FÊTES auprès de Mme Baudin 02.33.95.08.46 (Merci d'appeler à des horaires décents)

→ **SALLE DES FÊTES** (capacité 120 couverts)

→ **SALLE BEAUDOUIN** : ouverte à la location uniquement pour vin d'honneur ou conférence

PAROISSE STE ANNE :

Renseignements auprès du père Vincent Daniel résidant à Bricquebec en Cotentin au 02 33 04 28 08

2 DÉFIBRILATEURS

 sont à votre disposition

- à la mairie en extérieur
- au stade municipal à l'intérieur du Club House.

Le Bus France Service vous accompagne au quotidien

Le **Bus France Services** est un **relais de proximité** qui offre un **premier niveau d'information** pour vos démarches administratives du quotidien, **en lien avec 9 partenaires**. Deux agents, Audrey et Myriam vous accueillent **gratuitement** à bord du bus et sont à votre disposition pour **vous accompagner** pour toutes les **formalités administratives** que vous souhaitez accomplir :

- Création d'un compte Ameli, déclaration trimestrielle, actualisation Pôle Emploi, pré-demande de carte d'identité, pré-demande de passeport, permis de conduire, demande de retraite, etc. Des **outils informatiques** et une **aide** à l'utilisation des **services numériques** vous sont proposés : rendez-vous avec nos partenaires en visio, scan et obtention de documents, aide aux **démarches en ligne**.

Accès handicapés, espace confidentiel.



Où et Quand ?

LES LUNDIS

- 9h30-12h00 : Bricquebec-en-Cotentin, place des Buttles
- 14h00-16h45 : Martinvast, face à la Maison du Cotentin

LES MARDIS

- 9h15-12h00 : Portbail-sur-Mer, place Edmond Laquaine
- 14h00-16h45 : Saint-Sauveur-le-Vicomte, place Auguste Cousin

LES MERCREDIS

- 9h15-12h00 : Cherbourg-en-Cotentin – Tourlaville – Zone commerciale Pontmarais
- 14h00-16h30 : Cherbourg-en-Cotentin – La Glacière – Parvis de la mairie

LES JEUDIS

- 9h30-12h00 : Bricquebec-en-Cotentin, place Sainte-Anne
- 14h00 – 16h30 : Cherbourg-en-Cotentin – Charcot Spannel, face à la maison Flora Tristan

LES VENDREDIS

- 9h15-12h30 : Montebourg, place du Gal de Gaulle

Contact

Audrey : 06 79 72 84 42

Myriam : 07 88 85 89 00

accueil.bus@lecotentin.fr

www.busfranceservices.fr



L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery.**



- 2 Ouvrez PanneauPocket, recherchez **vos collectivité** ou **le code postal** et cliquez sur le **♥** situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



Les Démarches Administratives

CARTES D'IDENTITE – PASSEPORTS



Pensez à anticiper vos demandes car les délais peuvent être importants !

Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont à effectuer auprès de mairies équipées d'un dispositif de recueil (Bricquebec-en-Cotentin, Valognes, Cherbourg-en-Cotentin...) Pour déposer une demande de CNI ou passeport, vous devez préalablement prendre rendez-vous auprès de la mairie, laquelle vous précisera les pièces à fournir selon les cas.

Pour prendre rendez-vous :

Mairie de BRICQUEBEC-EN-COTENTIN : 02 33 87 22 56

Mairie de VALOGNES : 02 33 95 82 22

En vue de simplifier les démarches, un téléservice de pré-demande en ligne est mis en place à l'adresse suivante : <http://predemande-cni.ants.gov.fr/> Le délai estimatif d'obtention vous sera communiqué lors de votre rendez-vous.



RECENSEMENT DES JEUNES

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, âgés de 16 ans, doivent se faire recenser **dans les 3 mois** suivant leur anniversaire, à la mairie du domicile. L'attestation remise lors du recensement sera réclamée lors de toute inscription à un examen ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...)

De plus, les données issues du recensement faciliteront

2024 Année d'élection ! Pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune pour pouvoir vous exprimer avant le 1^{er} mai 2024 !

l'inscription sur les listes électorales à 18 ans. www.defense.gov.fr/jdc

PACS

Depuis le 01 novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (PACS), effectué auparavant au greffe du tribunal d'instance, peut se faire en mairie. Il est toujours possible de le faire devant un notaire.

Constituer le dossier à déposer à la mairie :

- Convention PACS complétée (Cerfa 15726*02)
- Attestation de résidence commune et absence de lien de parenté (Cerfa 15725*03)
- Pièces d'identité en cours de validité
- Actes de naissance de moins de 3 mois

Un rendez-vous sera pris lors du dépôt du dossier pour l'enregistrement, la signature et la remise du récépissé. Téléchargeable sur www.service-public.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 15726

Convention-type de pacte civil de solidarité (Pacs) (Articles 1732-1 à 1732-7 du Code civil)

Vous êtes célibataires, majeurs, et vous souhaitez conclure un pacte civil de solidarité (Pacs) pour organiser votre vie commune, être votre main de résidence commune, ou dans votre intérêt, en ambassade dans le ressort d'un autre de vos résidences communes.

Celui-ci est ouvert aux couples, de même sexe ou de sexe différent.

Aucune condition de nationalité n'est exigée pour conclure un Pacs en France. Pour conclure un Pacs à l'étranger, l'un au moins des partenaires doit être de nationalité française.

Vous êtes susceptibles de devoir respecter certaines conditions si vous faites l'objet d'une mesure de protection juridique.

Nous vous invitons à lire attentivement la notice explicative avant de remplir le formulaire.

Vous devez cocher les cases correspondant à votre situation, renseigner les rubriques qui s'y rapportent, dater et signer conjointement cette convention de Pacs.

Pour rendre efficace votre Pacs, vous devez vous rendre devant l'Officier de l'état civil de la commune dans laquelle vous êtes votre résidence commune ou, pour les futurs partenaires résidents à l'étranger, devant l'Agent consulaire ou diplomatique de la circonscription consulaire dans le ressort de laquelle est établie votre résidence commune, en préalable :

le formulaire Cerfa n° 15725*03 intitulé « Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) » ;

ce formulaire complété, si vous avez opté pour l'établissement d'une convention-type de Pacs dans le formulaire Cerfa n° 15726*02 intitulé « Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) » ;

les pièces justificatives nécessaires (listées dans la notice explicative n°15726*02).

AUTORISATION SORTIE TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie du territoire national des mineurs est obligatoire.

L'autorisation est matérialisée par la présentation d'un **formulaire cerfa 15646*01**, renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, téléchargeable sur www.service-public.fr L'autorisation doit être présentée à chaque sortie du territoire national accompagnée de la copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale. En outre, le mineur doit être en possession des autres documents de voyage requis : soit un passeport valide, accompagné d'un visa s'il est requis, soit une carte d'identité nationale d'identité valide. **AUCUNE DEMARCHE EN MAIRIE N'EST NECESSAIRE**

Les Démarches Administratives

RÈGLES D'URBANISME à RESPECTER

La commune de Négreville possède une carte communale qui définit les zones constructibles. Elle reste le document de référence en attendant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui est en cours d'élaboration. Les lotissements font l'objet de règlements particuliers qui prévalent sur le règlement d'urbanisme général qui s'applique sur la commune.

Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à déposer à la mairie qui les transmet au service d'instruction d'autorisation du droit des sols (centre instructeur Centre Est Cotentin à Valognes). Ce service travaille en prestation pour le maire qui a la responsabilité de l'urbanisme sur sa commune. Les prestations sont facturées à l'acte.

Il appartient au maire de faire respecter les règles d'urbanisme et de transmettre les constats d'infraction au procureur de la république.

Déclaration préalable de travaux en 2 ex. (3 ex. en périmètre classé) pour :

Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment :

- Pose ou agrandissement de fenêtres de toits, création de puits de lumière
- Pose de panneaux photovoltaïques
- Pose ou remplacement de volets, huisseries ou toiture avec matériaux ou couleurs différents
- Bardage de façade

Construction nouvelle dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 5m² et inférieure à 20 m² :

- Construction véranda, terrasse couverte, carport
- Extension d'habitation
- Appentis, abris de jardin, cabane

Autres :

- Construction d'une clôture d'une hauteur supérieure à 2 m. ou en zone classée
- Changement de destination en surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure à 20 m²
- Aménagement de combles d'une surface de plancher supérieure à 5 m² et inférieure à 20 m²
- Construction d'une piscine d'une surface supérieure à 10 m² et inférieure à 100 m² non couverte

Demande de permis de construire en 4 exemplaires (5 ex. en zone classée) pour :

Construction dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est supérieure à 20 m² :

- Maison d'habitation (au-delà de 150 m² de surface de plancher ou de surface au sol, le recours à un architecte est obligatoire)
- Extension d'habitation
- Garage, carport, véranda, terrasse couverte
- Appentis, abris de jardins, cabane

Autres :

- Changement de destination en surface de plancher supérieure à 20 m²
- Aménagement de combles d'une surface de plancher supérieure à 20 m²
- Construction d'une piscine d'une surface supérieure à 100 m² ou couverte
- Pose de mobil-home
- Bâtiment agricole, hangar

Les Transports



Au-delà du réseau global de transport du Cotentin accessible dès 1euro), il existe un service à la demande local applicable sur Négreville avec **3 points d'arrêts** :

- La Lande de Montrotot
- La Croix d'Equilbec
- La Croix Jacob

Cap à la demande, le transport à la carte du lundi au samedi, est un service de transport collectif fonctionnant sur réservation, accessible à tous sur toutes les communes du Cotentin.

Pour les personnes à mobilité réduite, le service est assuré d'adresse à adresse.

Pour qui ?

Cap à la demande est accessible à tous.

Fonctionnement du service

Du lundi au samedi, de 7 h à 19 h, vous pouvez vous déplacer librement à **l'intérieur de votre secteur** :

D'un arrêt Cap à la demande à un autre arrêt Cap à la demande*

D'un arrêt Cap à la demande vers un arrêt de rabattement sur une ligne régulière Cap Cotentin

*un trajet entre deux arrêts de rabattement n'est pas possible puisqu'ils sont desservis par une ligne régulière Cap Cotentin

AVEC CAP COTENTIN PARTAGEZ VOS TRAJETS

Je télécharge l'application Klaxit

JE COVOITURE avec l'application Klaxit

J'ÉCONOMISE sur mes trajets du quotidien

App Store Google Play

leCotentin

Plus d'informations sur capcotentin.fr

SECTEUR VALOGNES

C	Cherbourg-en-Cotentin Schuman-Delville ↔ Valognes Gare SNCF via St-Pierre-Eglise
D	Cherbourg-en-Cotentin Schuman-Delville ↔ Montebourg Place Albert Pelelin
F	Valognes Place Felix Buhot ↔ Les Pleux Place de la Lande
G	Valognes ZA Armanville ↔ Portbail-sur-Mer Rue Lechevalier
S1	Valognes Place Felix Buhot ↔ Barneville-Carteret Le Valnotte
S3	Valognes Collège Felix Buhot ↔ Emondeville
S4	Cherbourg-en-Cotentin ↔ Crasville Le Bas
S14	Cherbourg-en-Cotentin ↔ Montebourg Place Albert Pelelin
P5	Valognes ↔ La Hague Orano

Ligne Ferroviaire Normand favorable avec ce titre Cap Cotentin entre Valognes et Cherbourg-en-Cotentin

Arrêt accessible uniquement avec un Pass M&A

Lignes non accessibles avec ce titre de transport Cap Cotentin

Arrêt Mairie Arrêt Cap à la demande

Arrêt Bourg Arrêt de rabattement Cap à la demande

Reproduction : Elites et Cartographie - Librairie - Septembre 2023

Les Frelons Asiatiques

La municipalité participe à la lutte contre le frelon asiatique

Celle-ci a lieu d'avril à novembre, sous forme d'une convention avec le FDGDON moyennant une cotisation annuelle et la prise en charge financière de la destruction.

Toute personne repérant un nid de frelons asiatiques sur la commune doit le signaler à la Mairie qui se rendra sur place pour contrôler et effectuera les démarches nécessaires.

**Le nid doit être visible ou repérable et actif faute de quoi l'entreprise ne pourra intervenir.
La destruction de nid de frelon européen reste à la charge du demandeur.**

Prévenir l'attaque :

- Ne pas s'approcher d'un nid d'aucune manière sans équipement spécifique adapté au risque frelon asiatique
- Ne pas entrer dans un local inoccupé si vous soupçonnez la présence d'un nid (y compris pour faire une photo du nid)
- Dès la localisation, procéder à sa déclaration en mairie pour déclencher l'intervention d'un professionnel.
- Ne pas s'approcher du nid, en attendant sa destruction

	Frelon asiatique		Frelon européen
Le frelon			
Type de nid	Nid primaire de Frelon asiatique	Nid principal de Frelon asiatique	Nid de Frelon européen
Photo du nid			
Période d'activité au nid	Avril à Juin	Juillet à Novembre (se désagrège au cours de l'hiver et n'est plus réutilisé).	Printemps à l'automne
Critères de reconnaissance du nid	Petite boule beige à marron, suspendue. Petite ouverture par le bas.	En forme de poire, jusqu'à 1 mètre de diamètre à l'automne. Une petite entrée latérale.	Nid rudimentaire, généralement en forme de colonne. Grande ouverture par le bas (alvéoles bien visibles).
Emplacement du nid	Sous une avancée de toiture, encadrement de fenêtre, abri de jardin, cabane en bois...	Généralement dans un support végétal, haie ou arbre isolé, toute hauteur confondue.	Dans un bati, voire une cavité (arbre creux, mur de pierre...).
Procédure	<p align="center">NID A SIGNALER EN MAIRIE</p> <p align="center"><i>Sauf si un panneau indique que la colonie est déjà détruite (l'enveloppe du nid peut rester sur place) :</i></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p>LA COLONIE DE CE NID DE FRELONS ASIATIQUES A ETE DETRUITE</p> <p>L'ENVELOPPE DU NID VA SE DEGRADER PROGRESSIVEMENT AVEC LES INTEMPERIES</p> <p>IL EST DONC INUTILE DE SIGNALER CE NID A LA MAIRIE</p> <p><small>CETTE AFFICHE EST REALISEE A PARTIR DE COMPOSANTS INOCCUPABLES. MERCI DE LA LAISSER SUR PLACE.</small></p> </div>		<p align="center">NE PAS SIGNALER EN MAIRIE</p> <p>Si je veux détruire le nid, je prend contact avec une entreprise spécialisée.</p> <p>Aucune prise en charge par la lutte collective, ni par la mairie.</p>

Les Services de Proximité

Proposés par l'ensemble des communes « Cœur Cotentin »

La mise en valeur de notre patrimoine avec Le pays d'Art et d'Histoire du Clos du Cotentin

Le label "Pays d'art et d'histoire" a été obtenu en janvier 2001 par le regroupement des cantons de Bricquebec, Saint-Sauveur-le-Vicomte et Valognes sous le nom de « Clos du Cotentin ». Il a pour objectif la mise en œuvre d'une politique d'animation et de valorisation du patrimoine. Il organise régulièrement des animations mettant en valeur le patrimoine de notre commune. Demandez le programme !



Informations sur : <https://www.lecotentin.fr/pays-dart-et-dhistoire> ou sur <http://closducotentin.over-blog.fr/>

Le mardi 26 mars 2024 se tiendra « une animation intitulée « Négreville son histoire ». Rdv à 15h à l'église.

LIRE@COEUR
MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU
COEUR COTENTIN

Les bibliothèques, le Réseau Lire@coeur

Les bibliothèques de Bricquebec en cotentin, Brix, Saint Joseph, Saussemesnil, Sottevast, Tamerville et Valognes fonctionnent en réseau. Cela permet aux usagers de bénéficier des services suivants de lecture publique et animations.



LIRE@COEUR
MÉDIATHÈQUES DU RÉSEAU
COEUR COTENTIN

Renseignements, horaires et contact disponible sur <https://www.bibliotheques.coeur-cotentin.fr/>

La Gestion des Déchets

LA COLLECTE



La collecte des déchets est assurée par la communauté d'agglomération du Cotentin **tous les lundis** sur la commune en alternance une semaine sur 2.

- ⇒ semaines impaires pour les containers jaunes (emballages recyclables)
- ⇒ semaines paires pour les containers noirs (ordures ménagères)

Ce calendrier peut vous aider à y voir plus clair... Il est aussi disponible sur l'Application d'information « Panneau Pocket » et sur le site internet de la commune.

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 L	1 J	1 V	1 L	1 M S	1 S
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J 18	2 D
3 M S	3 S	3 D	3 M S	3 V	3 L
4 J 1	4 D	4 L	4 J 14	4 S	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M S
6 S	6 M	6 M S	6 S	6 L	6 J 23
7 D	7 M S	7 J 10	7 D	7 M	7 V
8 L	8 J 6	8 V	8 L	8 M S	8 S
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J 19	9 D
10 M S	10 S	10 D	10 M S	10 V	10 L
11 J 2	11 D	11 L	11 J 15	11 S	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M S
13 S	13 M	13 M S	13 S	13 L	13 J 24
14 D	14 M S	14 J 11	14 D	14 M	14 V
15 L	15 J 7	15 V	15 L	15 M S	15 S
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J 20	16 D
17 M S	17 S	17 D	17 M S	17 V	17 L
18 J 3	18 D	18 L	18 J 16	18 S	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M S
20 S	20 M	20 M S	20 S	20 L	20 J 25
21 D	21 M S	21 J 12	21 D	21 M	21 V
22 L	22 J 8	22 V	22 L	22 M S	22 S
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J 21	23 D
24 M S	24 S	24 D	24 M S	24 V	24 L
25 J 4	25 D	25 L	25 J 17	25 S	25 M
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M S
27 S	27 M	27 M S	27 S	27 L	27 J 26
28 D	28 M S	28 J 13	28 D	28 M	28 V
29 L	29 J 9	29 V	29 L	29 M S	29 S
30 M S		30 S	30 M	30 J 22	30 D
31 M S		31 D		31 V	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M S	2 S	2 L
3 M S	3 S	3 M	3 J 40	3 D	3 M
4 J 27	4 D	4 M S	4 V	4 L	4 M S
5 V	5 L	5 J 36	5 S	5 M	5 J 49
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M S	6 V
7 D	7 M S	7 S	7 L	7 J 45	7 S
8 L	8 J 32	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M S	9 S	9 L
10 M S	10 S	10 M	10 J 39	10 D	10 M
11 J 28	11 D	11 M S	11 V	11 L	11 M S
12 V	12 L	12 J 37	12 S	12 M	12 J 50
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M S	13 V
14 D	14 M S	14 S	14 L	14 J 46	14 S
15 L	15 J 33	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M S	16 S	16 L
17 M S	17 S	17 M	17 J 42	17 D	17 M
18 J 29	18 D	18 M S	18 V	18 L	18 M S
19 V	19 L	19 J 38	19 S	19 M	19 J 51
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M S	20 V
21 D	21 M S	21 S	21 L	21 J 47	21 S
22 L	22 J 34	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M S	23 S	23 L
24 M S	24 S	24 M	24 J 43	24 D	24 M
25 J 30	25 D	25 M S	25 V	25 L	25 M S
26 V	26 L	26 J 39	26 S	26 M	26 J 52
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M S	27 V
28 D	28 M S	28 S	28 L	28 J 48	28 S
29 L	29 J 35	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M S	30 V	30 L	30 M S	30 S	30 L
31 M 31	31 S		31 J 44		31 M



Jours fériés

La collecte des déchets est maintenue les fériés à l'exception des 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Pour ces 3 dates, la collecte sera décalée. Soyez attentif, toute information est disponible sur l'Application Panneau Pocket et sur el site internet de la commune!

jours

La Gestion des Déchets



Depuis début décembre 2023, afin d'équilibrer les tournées et limiter l'impact environnemental de celles-ci, les foyers habitant
 Route de la Brique (y compris Le Gîte),
 la Route de la Freinée,
 et la Route de la Paperie
 sont collectés **le mercredi** et en alternance une semaine sur 2

- ⇒ semaines paires pour les containers jaunes (emballages recyclables)
- ⇒ semaines impaires pour les containers noirs (ordures ménagères)

Ce calendrier peut vous aider à y voir plus clair... Il est aussi disponible sur l'Application d'information « Panneau Pocket » et sur le site internet de la commune

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 L	1 J	1 V	1 L	1 M S	1 S
2 M	2 V	2 S	2 M	2 J 18	2 D
3 M S	3 S	3 D	3 M S	3 V	3 L
4 J 1	4 D	4 L	4 J 14	4 S	4 M
5 V	5 L	5 M	5 V	5 D	5 M S
6 S	6 M	6 M S	6 S	6 L	6 J 23
7 D	7 M S	7 J 10	7 D	7 M	7 V
8 L	8 J 6	8 V	8 L	8 M S	8 S
9 M	9 V	9 S	9 M	9 J 19	9 D
10 M S	10 S	10 D	10 M S	10 V	10 L
11 J 2	11 D	11 L	11 J 15	11 S	11 M
12 V	12 L	12 M	12 V	12 D	12 M S
13 S	13 M	13 M S	13 S	13 L	13 J 24
14 D	14 M S	14 J 11	14 D	14 M	14 V
15 L	15 J 7	15 V	15 L	15 M S	15 S
16 M	16 V	16 S	16 M	16 J 20	16 D
17 M S	17 S	17 D	17 M S	17 V	17 L
18 J 3	18 D	18 L	18 J 16	18 S	18 M
19 V	19 L	19 M	19 V	19 D	19 M S
20 S	20 M	20 M S	20 S	20 L	20 J 25
21 D	21 M S	21 J 12	21 D	21 M	21 V
22 L	22 J 8	22 V	22 L	22 M S	22 S
23 M	23 V	23 S	23 M	23 J 21	23 D
24 M S	24 S	24 D	24 M S	24 V	24 L
25 J 4	25 D	25 L	25 J 17	25 S	25 M
26 V	26 L	26 M	26 V	26 D	26 M S
27 S	27 M	27 M S	27 S	27 L	27 J 26
28 D	28 M S	28 J 13	28 D	28 M	28 V
29 L	29 J 9	29 V	29 L	29 M S	29 S
30 M S		30 S	30 M	30 J 22	30 D
31 M S		31 D		31 V	

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 L	1 J	1 D	1 M	1 V	1 D
2 M	2 V	2 L	2 M S	2 S	2 L
3 M S	3 S	3 M	3 J 40	3 D	3 M
4 J 27	4 D	4 M S	4 V	4 L	4 M S
5 V	5 L	5 J 36	5 S	5 M	5 J 49
6 S	6 M	6 V	6 D	6 M S	6 V
7 D	7 M S	7 S	7 L	7 J 45	7 S
8 L	8 J 32	8 D	8 M	8 V	8 D
9 M	9 V	9 L	9 M S	9 S	9 L
10 M S	10 S	10 M	10 J 39	10 D	10 M
11 J 28	11 D	11 M S	11 V	11 L	11 M S
12 V	12 L	12 J 37	12 S	12 M	12 J 50
13 S	13 M	13 V	13 D	13 M S	13 V
14 D	14 M S	14 S	14 L	14 J 46	14 S
15 L	15 J 33	15 D	15 M	15 V	15 D
16 M	16 V	16 L	16 M S	16 S	16 L
17 M S	17 S	17 M	17 J 42	17 D	17 M
18 J 29	18 D	18 M S	18 V	18 L	18 M S
19 V	19 L	19 J 38	19 S	19 M	19 J 51
20 S	20 M	20 V	20 D	20 M S	20 V
21 D	21 M S	21 S	21 L	21 J 47	21 S
22 L	22 J 34	22 D	22 M	22 V	22 D
23 M	23 V	23 L	23 M S	23 S	23 L
24 M S	24 S	24 M	24 J 43	24 D	24 M
25 J 30	25 D	25 M S	25 V	25 L	25 M S
26 V	26 L	26 J 39	26 S	26 M	26 J 52
27 S	27 M	27 V	27 D	27 M S	27 V
28 D	28 M S	28 S	28 L	28 J 48	28 S
29 L	29 J 35	29 D	29 M	29 V	29 D
30 M S	30 V	30 L	30 M S	30 S	30 L
31 M 31	31 S		31 J 44		31 M

Au cimetière aussi le trie



Les pots en plastique (vidés de la terre et des végétaux) sont à déposer dans le container jaune, ainsi que les emballages plastiques des bouquets de fleurs ou des compositions florales.

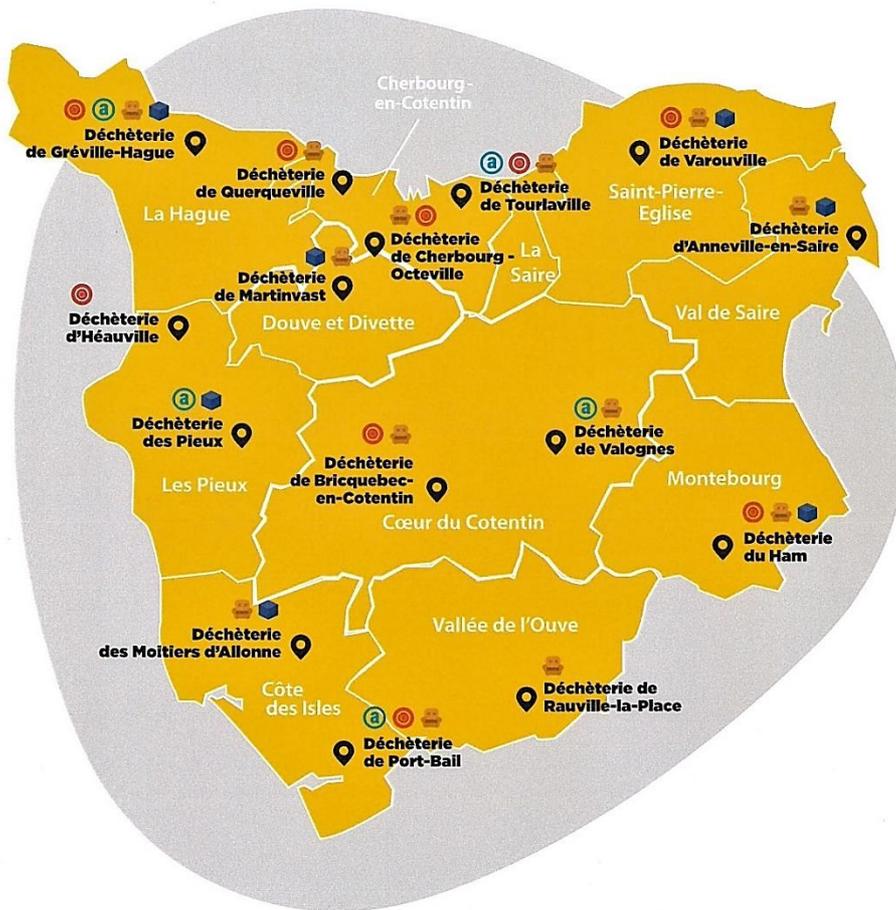
Les déchets compostables comme les fleurs fanées, les plantes avec la motte de terre, les feuilles sont à déposer sur le compost qui se trouve au fond du cimetière (à droite de l'ossuaire). Il est important de ne pas mettre de plastique sur le tas de compost

Les fleurs artificielles, la mousse synthétique, les rubans sont à déposer dans le container des déchets ménagers (couverture noire).

La Gestion des Déchets

LES DECHETERIES

»» LES DÉCHÈTERIES «« DU COTENTIN



-  Caisson de réemploi
-  Accueil des pneumatiques
-  Accueil amiante (sur RDV)
-  Accueil des DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublements)

Les 15 déchèteries du Cotentin sont accessibles sans carte d'accès ou limite géographique pour les particuliers du Cotentin.

Les horaires sont uniformisés :

Été : 9 h. à 12h. – 13h.30 à 18h.30

Hiver : 9 h. à 12h. – 13h.30 à 17h.30

Fermeture les jours fériés

A proximité :

VALOGNES:

La Fosse Prêmesnil, tel : 02.33.95.21.05

➤ **Ouvert du lundi au samedi**

BRICQUEBEC-EN-COTENTIN :

Les Chasses Crochues, tel : 02.33.52.38.09

➤ **Ouvert le lundi-mardi-mercredi-vendredi-samedi.**

➤ **Fermé le jeudi.**

Les entreprises et professionnels sont autorisés à accéder sur site sous conditions financières, pour plus d'information contacter la déchèterie [ou decheteries@lecotentin.fr](mailto:decheteries@lecotentin.fr).

Plus d'infos sur le site lecotentin.fr rubrique déchèteries

La Gestion des Déchets



Extrait de l'arrêté préfectoral N°97-159 réglementant certaines activités bruyantes

« ... Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H 30

Les samedis de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H

Les dimanches et jours fériés de 10 H à 12 H ... »



Extrait de l'arrêté préfectoral N°05-84 réglementant le brûlage des végétaux

« ... Article 1^{er} : le brûlage des souches des produits de taille des végétaux persistants, de tonte et de fauche est interdit en tout temps.

Article 2 : Le brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux dont le diamètre est supérieur à 7 cm est interdit. Le brûlage des végétaux issus des espaces verts des particuliers, des collectivités territoriales et des entreprises est interdit ...

Article 3 : Le brûlage des végétaux ligneux et semi ligneux dont le diamètre est inférieur à 7 cm est autorisé en dehors de la période du 01 avril et 31 octobre à une distance d'au moins 200 m. des habitations et 100 m. des routes»



Extrait de l'arrêté préfectoral du 30/11/70 concernant l'élagage

« ... Article 1^{er} : Chaque année, à dater **du 31 décembre jusqu'au 1^{er} mars** de l'année suivante, les branches, les haies vives ou haies taillis et les racines qui avanceraient sur le sol des routes, chemins départementaux, voies communales et chemins ruraux, et dans l'emprise du chemin de fer, seront coupées à l'aplomb des limites de ces voies à la diligence des propriétaires ou des fermiers ... »

La fibre optique utilisera le réseau aérien de téléphonie. Les branches situées en bordure des voies devront impérativement être coupées avant le déploiement du réseau fibre. A défaut le gestionnaire de la voirie pourra prendre la décision de le faire réaliser par une entreprise à la charge du riverain.



Entretien des haies

Les haies sont des réservoirs de biodiversité. Elles abritent de nombreuses espèces notamment des oiseaux. Il est donc recommandé de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres pendant les périodes de nidification (**entre le 16 mars et le 15 août**).

Pour les agriculteurs, la taille des haies est également interdite pendant cette période..

Pour réduire les déchets et éviter le brûlage, l'Agglomération du Cotentin a mis en place un service de broyage à domicile pour les branchages et les tailles de haie. Renseignements : lecotentin.fr/le-broyage-domicile

On en parle

Boîte à Lire

Nos deux référentes pour la mise en œuvre et le suivi de deux boîtes à lire Delphine ROBIN et Véronique FLORIAN ont été conviées à une petite réunion à Rocheville afin de rencontrer Mme le Maire qui s'occupe de la boîte à lire de la commune. Elle est installée depuis 9 mois près de la mairie. Elle fonctionne très bien et la mairie a 3 sacs de stock de livres d'avance.

Leur rôle sera de vérifier régulièrement les livres déposés et retirer ceux en mauvais états et ceux dont les contenus sont inappropriés.

Elles œuvreront avec les bibliothèques partenaires (Brix, Saussemesnil, Tamerville, Saint Joseph). Ces dernières vont être sollicités pour que l'on puisse récupérer leurs livres lors des "désherbages".

Vous trouverez une note d'information/ mode d'emploi affiché sur la boîte afin d'en expliquer le fonctionnement. La mise à disposition de magazines est aussi à l'étude.

Lorsque les boites seront prêtes, un point information serait fait sur Panneau Pocket, un article dans la presse et sur le site internet de la commune....

Soyez à l'affût



LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE

Une réunion d'information sur le déploiement de la fibre s'est tenue le jeudi 14 décembre 2023, 18h à la mairie.

La commune de Négreville comprend 363 logements, à terme, qui auront besoin d'une connexion très haut débit.

A date, 331 logements peuvent bénéficier d'une solution fibre optique, ce qui représente un taux de construction sur notre commune de 91 %.

Près de 70 personnes se sont déplacées pour assister à la réunion publique d'hier soir ce qui montre l'intérêt de vos habitants à se raccorder sur ce nouveau réseau.

Le syndicat mixte Manche Numérique était représenté par Ralph LUCAS, responsable du pôle construction, ainsi que Gilles SCHMITT, vice-président en charge des finances et de la commande publique.

Nous avons eu la présence de deux fournisseurs d'accès à internet, Orange représenté par Stéphane GAZENGEL, et SFR représenté par Xavier LACROIX.

La rétrospective 2023

📍 **NÉGREVILLE. Cérémonie des vœux municipaux**

Le maire se réjouit de la reprise de la vie sociale

LE MAIRE, Guy Lesénéchal, a orchestré le 15 janvier la cérémonie des vœux municipaux.

Remerciements

L'édile a tout d'abord remercié le personnel municipal, « toujours disponible et efficace », mais aussi les équipes dirigeantes et les membres des associations communales, « qui permettent de créer du lien social, des animations et de pratiquer un sport dans la commune ».

Il n'a pas non plus oublié et ses adjoints, « pour leur implication dans leurs missions et la conduite des groupes de travail dont ils sont responsables », ainsi que les membres du conseil municipal, « pour leur investissement ».

Bilan de 2022

Le premier magistrat a ensuite abordé les actions entreprises en 2022.

« Nous avons finalisé l'étude et le financement de la construction du restaurant scolaire, qui est dimensionné pour accueillir une centaine d'enfants, avec un espace garderie séparé et structuré pour être équipé de matériel pour cuisiner sur place. Les travaux ont commencé en juillet 2022 et de-



→ Entouré de son équipe et du conseil municipal des jeunes récemment créé, le maire, Guy Lesénéchal, a annoncé les projets pour 2023.

vraient s'achever en juillet 2023 afin d'accueillir les enfants à la prochaine rentrée ».

Concernant le projet de création d'un syndicat scolaire avec les communes de L'Étang-Bertrand, Magneville et Morville, « il a pris un peu de retard pour des raisons administratives. Nous sommes d'accord sur le besoin d'un regroupement afin d'apporter

une solution aux communes qui doivent fermer leur école et pour Négreville de maintenir son école ».

Guy Lesénéchal a aussi mis l'accent sur la création récente d'un conseil municipal des jeunes, constitués de dix conseillers. « Ce conseil sera force de proposition pour les équipements concernant la jeunesse et surtout un apprentissage de

la vie démocratique au fonctionnement de nos institutions. Il permet à ces jeunes de s'impliquer dans le bon fonctionnement de la commune. »

L'Élu a également évoqué l'étude engagée pour la réouverture d'un commerce de proximité dans le bourg. Les attentes principales restant bien sûr les produits de première nécessité. « Nous l'envi-

sageons dans les locaux de la cantine actuelle, après quelques travaux ».

Guy Lesénéchal s'est réjoui « de recevoir régulièrement des félicitations sur la qualité du bourg de Négreville. Notre objectif pour la fin de ce mandat est de le rendre encore plus attractif, en lui redonnant de la vie et en organisant des animations ».

Projets de 2023

Dans les perspectives, le maire a indiqué : nous avons prévu de finaliser de la conciergerie rurale définissant quelle sera la recherche d'un projet et l'étude des travaux à réaliser à la fois pour la merce et pour le logement.

Au chapitre communal, la création d'un site internet envisagée et « le projet de fibre pour un très haut débit se concrétise, concerne la quasi-totalité de la commune ».

Un travail sur le futur (Plan local d'urbanisme communal), qui va définir les zones urbanisables, est en cours. « Les projets dans la commune regardent globalement sur les zones déjà définies d'urbanisme communal. Soit est de limiter l'artificialité des terres agricoles. Soit, il n'y a pas de terrain disponible pour la construction. Deux projets d'une vingtaine de lots devraient voir le jour au cours de l'année, la parcelle du lotissement de la route de la Rouge et la route du Dagoury. »

📍 **NÉGREVILLE. Organisée par l'association des parents d'élèves de l'école communale**

Plus d'un millier d'amateurs à la première fête médiévale

DIMANCHE, les sourires étaient sur tous les visages des organisateurs de la fête médiévale et des visiteurs qui n'ont cessé de déambuler dans les prairies durant cette belle journée.

« On a un peu la tête dans le guidon ! », se sont exclamés certains responsables de l'association des parents d'élèves, organisatrice de l'événement, en train d'effectuer les décomptes des entrées.

Les prestations remarquables de Cotentin et Cotte de mailles

« Nous avons eu très peur avec la météo incertaine et changeante de ces derniers jours... Sans compter la grosse averse tombée vers midi », explique une jeune femme, soutenue dans ses propos par sa voisine : « Mais au final, nous

avons réalisé un très grand nombre d'entrées adultes (payantes car les bénéficiaires de la manifestation devraient servir à améliorer les activités des enfants de l'école) et aussi d'entrées enfants, tous très heureux de découvrir la vie comme au Moyen-Âge. »

Au programme de cette journée médiévale, des chevaux et chevaliers lancés dans des démonstrations équestres de haute volée, des combats à l'épée ou, dans un style plus doux, des démonstrations de danses médiévales très gracieuses. Des prestations remarquables imaginées et réalisées par la joyeuse équipe de Cotentin et Cotte de mailles, une bande de jeunes passionnés par le Moyen-Âge qui mettent toute leur énergie, depuis des années, pour progresser dans leurs disciplines respectives et ainsi participer à des fêtes médiévales de haut vol.

Le public a également pu se familiariser avec les techniques

de filage de verre de l'époque, grâce à un jeune garçon actionnant un soufflet de forge impressionnant, ou avec les techniques de création de galons à l'ancienne.

Le Moyen-Âge comme si vous y étiez

Les jeux normands proposés par l'association Tecton, présidée par Rémi Pézeril, ont aussi remporté un franc succès, tout comme les promenades à poney, très appréciées.

Pour un coup d'essai, selon l'expression consacrée, c'est donc un coup de maître ! Et on ne peut que féliciter l'efficacité de l'équipe des parents d'élèves, à la fois motivée et compétente, car tout s'est passé sans encombre, marque d'une bonne organisation.

De nombreux visiteurs sont d'ailleurs repartis en disant : « Vivement l'année prochaine ! » Le défi est lancé...

E. G.



→ D'habiles cavaliers et cavalières ont impressionné les visiteurs avec leurs chevauchées.



→ Ce jeune garçon actionne un soufflet à la main, tandis qu'un artisan file le verre.



→ Costumes d'époque et démonstrations artisanales du Moyen-Âge avec l'association Cotentin et Cotte de mailles.



→ Le public a aussi pu découvrir les techniques médiévales de tissage de galons.

La rétrospective 2023

📍 NÉGREVILLE. Animation à l'école Camille-de-Mareuil

Une fête de printemps moyenâgeuse



→ Cette fête de printemps laissera sans nul doute des souvenirs marquants dans les esprits des écoliers, qui ont défilé en costumes d'époque afin de célébrer l'arrivée de la belle saison.

COMME le raconte Cécile Lemoine, la directrice de l'école Camille-de-Mareuil : « Nous avons renoué avec notre traditionnelle fête du printemps. Et nous avons décidé de l'imaginer en accord avec notre thème annuel, à savoir le Moyen-Âge. Tous les élèves étaient déguisés pour l'occasion, nous avons défilé dans

les rues du village grâce à l'aide de parents qui ont sécurisé le parcours. »

Après ce moment qui a vu l'apparition de majestueux chevaliers, de blasons ou autre épées, de gentes damoiselles ou de ravissantes princesses, un goûter a été servi dans la cour. « Au menu, des crêpes que les enfants avaient confec-

tionnées à l'occasion d'ateliers culinaires la veille (encore avec l'aide de parents). Nous remercions d'ailleurs la municipalité qui a financé les ingrédients nécessaires à la préparation de ce goûter. »

Une tombola a également fait des heureux parmi les élèves, qui ont pu gagner des lots très variés (appareil électroména-

ger, livres, set de bricolage, jeux...).

Une belle journée, qui plus est sous le soleil, qui a marqué les esprits des écoliers, absolument ravis d'être transportés dans une autre époque de l'Histoire l'espace d'un moment de grâce.

E. G.

📍 NÉGREVILLE. 79^e anniversaire du Débarquement

Le vétérinaire américain Donald Graves, 98 ans, invité d'honneur

PRÉSENCE de ce vétérinaire a donné un relief saisissant à la cérémonie qui, depuis 79 ans, rend hommage aux soldats américains du C47 abattu à Négreville lors du Débarquement le 6 juin 1944. Entouré de ses soldats américains, des drapeaux, des officiels et des enfants portant des bouquets de fleurs, la scène restée gravée dans les cœurs des Négrévillais.

né en 1942, ans

À l'arrivée des officiels, le maire Guy Lesénéchal, accompagné de l'assemblée, a salué l'émotion de l'assemblée : « Nous sommes très fiers et émus d'accueillir aujourd'hui le vétérinaire Donald Graves qui s'est engagé à 17 ans en 1942 dans le corps des Marines. Il a combattu sur le Pacifique sur l'île Iwo Jima, où il a été blessé et a vu ses camarades mourir. Il est le seul survivant des lance-bombes dans son bataillon. Il a ensuite été pasteur pendant 32 ans. Nous vous remercions chaleureusement de votre participation à cette 79^e commémoration. »

La cérémonie a eu lieu à l'église où se trouve l'assemblée. Le maire Chris Heisler, citoyen négrevillais, a prononcé un discours en l'honneur de Négreville, dont il a été le village de l'occupation. Ses cendres sont désor-

mais éparpillées », a poursuivi Guy Lesénéchal. Avant de souligner : « 79 ans après, les vétérans nous quittent les uns après les autres et ils sont peu nombreux aujourd'hui à pouvoir apporter un témoignage à nos générations qui ont eu la chance de ne jamais connaître la guerre et l'humiliation de l'occupation. »

« Rien n'a changé »

Guy Lesénéchal a regretté que les peuples ne semblent pas avoir retenu les leçons des grandes guerres du XX^e siècle. « Plus jamais cette horreur, disait-on. Et pourtant aujourd'hui dans l'est de l'Europe, une Nation libre et souveraine subit les horreurs de l'invasion de son territoire. » Des propos auxquels les écoliers ont fait écho lorsqu'ils ont entonné leur chant avec une conviction enfantine. Dans un ensemble parfait, ils ont bouleversé les participants en entonnant avec force « le chant de Poppy's ». Les paroles ont résonné dans les esprits et dans les cœurs : « Mais j'ai vu tous les jours à la télévision Même le soir de Noël Des fusils, des canons J'ai pleuré, oui j'ai pleuré J'ai pleuré, oui j'ai pleuré Qui pourra m'expliquer que... Non, non, rien n'a changé Tout, tout a continué Non, non, rien n'a changé Tout, tout a continué... Moi je pense à l'enfant Entouré



→ Le maire Guy Lesénéchal a salué la présence de l'invité d'honneur, Donald Graves, qui s'est engagé à 17 ans, en 1942, dans le corps des Marines.

toire ». « Les élèves du groupe scolaire Camille-de-Mareuil, résistants français morts en déportation, qui ont assisté à ces cérémonies et ont pu côtoyer les vétérans, se souviendront et pourront continuer à faire vivre leur mémoire avec les générations futures. Élevons nos enfants dans les valeurs de la laïcité en leur apprenant le respect des différences et des croyances afin que nous puis-



La rétrospective 2023

Cœur du Cotentin

Pays de Bricquebec

📍 **NÉGREVILLE.** Remis aux écoliers avant qu'ils ne partent pour le collège

Un dictionnaire... et L'Odyssée d'Homère

C'EST le maire, Guy Lesénéchal qui a remis les fameux sésames aux écoliers, quelque peu intimidés par la présence du premier magistrat.

En 6^e à la rentrée

Ce dernier a rappelé l'origine de cette distribution, qui a connu plusieurs modifications : « Cette opération concerne tous les enfants du territoire qui vont entrer en classe de 6^e. Elle est financée par l'ensemble des communes historiques du territoire du Cœur du Cotentin, formant à présent ce que l'on appelle le service commun. Cette distribution a tout d'abord été créée par le Syndicat intercommunal scolaire du canton de Valognes, puis reprise par la communauté de communes du Bocage Valognais en 2001, puis élargie aux communes du canton de Bricquebec, en 2014, après la fusion des communautés de communes du Bocage Valognais et de Bricquebec. »

En effet, depuis sa création le



→ C'est dans la salle de motricité que les écoliers se sont vus remettre leurs dictionnaires et livres.

1^{er} janvier 2017, la communauté d'agglomération du Cotentin a maintenu cette opération, en 2017 puis en 2018, sur le territoire du Cœur du Cotentin. Et depuis le 1^{er} janvier 2019, cette action est gérée par l'ensemble des communes du territoire du Cœur du Cotentin, dans le cadre du service commun.

Pour 2023, 357 dictionnaires sont distribués dans 17 écoles

primaires. « Nous allons également vous donner, aujourd'hui, un deuxième ouvrage intitulé « L'Odyssée », d'Homère. C'est un cadeau qui vous est fait par le ministère de l'Éducation nationale. Il vous est recommandé de le lire, aussi bien que vos parents, car il est passionnant et il sera au programme de la classe de 6^e », a aussi présenté Cécile Lemoine, directrice de l'école. « Nous

sommes très fiers de vous, de votre parcours dans cette école élémentaire, vous avez appris à lire et à compter mais aussi à vivre ensemble et à vous respecter. Et aussi, pour certains d'entre vous, à se faire confiance. Les doutes existent toujours, même chez les adultes. Alors, allez-y, développez cette confiance. Vous irez loin. »

E. G.

La Presse de la Manche - Samedi 15 juillet 2023

📍 **NÉGREVILLE.** Action citoyenne proposée par le Conseil municipal des jeunes

Une collecte des déchets le 3 septembre



→ Les élus du conseil municipal des jeunes se sont réunis en séance ordinaire afin de préparer leur action citoyenne le 3 septembre.

LES JEUNES élus du Conseil municipal des jeunes (CMJ) de Négreville se sont réunis en séance ordinaire le samedi 17 juin, sous la présidence du jeune maire, Freddy Dede.

Après un rapport des élus du territoire effectué par le maire, Guy Lesénéchal, le vice-maire Manuel Mas, ambassadeur du tri du territoire du Cœur du Cotentin, a présenté l'opération de collecte et de tri des déchets.

Les représentants du CMJ ont en effet décidé d'organiser des randonnées pédestres et cyclistes le 3 septembre prochains sur les chemins de la commune afin d'y collecter les déchets.

Après avoir eu une présentation du mode de collecte et le devenir des déchets par Manuel Mas, les jeunes se sont

réunies sur quel type de déchets ils devaient ramasser et sur l'importance de sensibiliser le public au tri et au recyclage. Ils ont aussi réfléchi au mode de communication à utiliser pour informer le public et au matériel à utiliser.

La séance du CMJ s'est poursuivie avec la réalisation d'affiches, grâce aux supports fournis par les ambassadeurs du tri de l'Agglo et les encadres

Le Presse de la Manche - Dimanche 25 juin 2023

📍 **NÉGREVILLE.** Randonnée écocitoyenne

31 kg de déchets collectés

RÉCEMMENT, au moment de la rentrée scolaire, le conseil municipal des jeunes de Négreville a organisé sa randonnée écocitoyenne. L'adjointe au maire, Anne Madeleine, explique : « Le but de cette journée est de collecter tous les déchets sur les chemins de la commune ».

Les jeunes élus avaient donc donné rendez-vous en début de matinée aux personnes volontaires ainsi qu'à Manuel Mas, ambassadeur du tri du Cotentin qui les a accompagnés dans cette démarche.

« Ce dernier a équipé les participants de pinces à déchets ainsi que de sacs, la municipalité fournissant les gants. Ainsi, divisées en deux groupes, une cinquantaine de personnes se sont attelées à la tâche en quadrillant le territoire communal. À la fin de ces deux parcours d'une douzaine de kilomètres, Manuel Mas a effectué une pesée des déchets : c'est ainsi que 31 kg de déchets ont été collectés », raconte Anne Madeleine.

Pour remercier l'ensemble des participants, la municipalité a offert des produits locaux tendant vers le zéro déchets.



→ Une belle action écocitoyenne menée par le conseil des jeunes.

La Presse de la Manche - Dimanche 3 septembre 2023

📍 **NÉGREVILLE.** Rentrée à l'école Camille-de-Mareuil

84 enfants sur le chemin de l'école



→ C'est en présence du maire, Guy Lesénéchal, qu'une partie de l'équipe s'est réunie dans le jardin cultivé en partie par les écoliers.

EFFECTIF stable pour l'établissement dirigé par Cécile Lemoine depuis plus de 20 ans et qui prend en charge les premières sections (tout-petits, petite et moyenne) : ils seront au nombre de 21. Mallaurie Schier aura la charge de Cécile Lemoine.

Les écoliers sont répartis en quatre classes dont les autres responsables sont Christine Tourbin, Carine Kadim, Véronique Tonnoir. Deux Atsem viennent compléter l'équipe, Maryline Fontaine et Géraldine Loterrier, ainsi que deux Aesh. « Nous attendons l'inauguration de la cantine garderie dans

le bâtiment voisin très prochainement ; ce sera un grand moment, très apprécié de tous ».

Quant à la mise en place du regroupement SIVOS qui est évoqué depuis quelque temps, il n'est pas mis en place cette année.

Rappelons que SIVOS est un Syndicat Intercommunal à vocation scolaire et l'idée est de le créer en réunissant les sites de Négreville, l'Etang-Bertrand, Magneville et Morville. Ce regroupement sera probablement effectif pour la rentrée scolaire 2024-2025.

Au chapitre des projets péda-

gogiques, comme les années précédentes, l'équipe ne manque pas de pistes de réflexions. Cette année étant celle des Jeux Olympiques 2024, le thème est source inépuisable d'inspiration dans les domaines sportifs, culturel ou découverte du monde et des valeurs civiques. « Nous allons dans la direction d'organiser des Olympiades en mai, dans le but notamment de faire participer et en même temps d'accueillir les nouveaux élèves des écoles concernées par le fameux regroupement Sivos juste avant leur rentrée », souligne Céline Lemoine

La Presse de la Manche - Mardi 5 septembre 2023

La rétrospective 2023

NÉGREVILLE. Visite de Stéphane Vautier mardi dernier au groupe scolaire Camille-de-Mareuil

Le directeur académique est venu parler projets aux écoliers

POUR les enfants, je me présente, je suis Stéphane Vautier, et mon rôle, c'est de travailler avec votre mère et votre directrice pour si tout va bien... » Inspecteur et directeur académique de la Manche était en visite mardi matin au groupe scolaire Camille-de-Mareuil, qui l'a précédé à ce poste et déjà rendue à Négreville, dans d'autres circonscriptions. C'était fin 2020, et il essayait d'évoquer le proto-

taire renforcé. écrire et compter. Il faut prévoir les quantités à planter, on apprend du vocabulaire... Les élèves ont ainsi moins l'impression de travailler, il y a du plaisir à participer, mais ils apprennent quand même », explique Cécile Lemoine, la directrice.

« Nous avons rédigé un projet en janvier 2023, qui va s'étaler sur quatre ans. Nous avons reçu près de 32 000 €. Cette année, nous avons mis sur l'achat de livres pour notre BCD (Bibliothèque centre documentaire), des tablettes, des livres également pour nos élèves dyslexiques. Et l'année prochaine, nous envisageons l'achat de jeux, de mobilier et la visite de la mare de Vauville », ajoute-t-elle.

« Conçus avec les élus et les parents »

« Tous ces projets ont aussi la caractéristique d'être conçus avec les élus et les parents », souligne Stéphane Vautier.

À ce jour, ils sont 250 à être recensés sur le territoire académique. « Dans la Manche, une trentaine ont été validés, et 80 sont en cours d'examen », précise Jean-Michel Saglio, inspecteur de l'Éducation nationale pour le 1^{er} degré et responsable du dispositif dans le département.



→ Le directeur académique Stéphane Vautier a rencontré mardi matin pour les écoliers de Camille-de-Mareuil pour parler du projet « Notre école, faisons-la ensemble ».

Jardin partagé

Quelques jours plus tard, Stéphane Vautier était cette fois présent sur le site de la mare de Vauville. Le but de rencontrer les élus et les parents est de faire passer le message, issu du Conseil national de la refondation. L'idée est de soutenir tous les projets pensés à l'échelle des écoles par les équipes enseignantes elles-mêmes. Ceux qui s'inscrivent dans ce cadre sont financés intégralement. Ils ont tous pour objectif de favoriser la réussite et l'inclusion des élèves, ainsi que de réduire les inégalités. Un accent est mis sur l'apprentissage des fondamen-



NÉGREVILLE. AS Négreville

Des maillots pour les jeunes footballeurs

LORS d'une fin d'après-midi ensoleillée, les jeunes joueurs et joueuses U6-U7 et U8-U9 de l'AS Négreville étaient conviés à une rencontre avec Philippe Lavézil, directeur d'Intermarché Bricquebec, pour se voir remettre des maillots tout neufs. Ainsi que l'a souligné Philippe Lavézil, l'intérêt est de faire vivre les associations locales qui sont importantes pour le fonctionnement de nos villes, communes, villages. « Raison pour laquelle je suis heureux de soutenir aujourd'hui votre sympathique équipe. »



→ Les jeunes de l'AS Négreville portent fièrement les couleurs d'Intermarché.

La présidente de l'AS Négreville, Jérôme Dupouvoir, a chaleureusement remercié le généreux donateur au nom de toute l'équipe. Il a précisé : « C'est un moment important pour nos très jeunes joueurs et joueuses, car l'AS Négreville a vu le retour des très jeunes générations revenir pratiquer le football et nous sommes particulièrement contents de pouvoir compter sur des partenaires locaux pour le fonctionnement de notre club. »

Nul doute que les jeunes footballeurs et footballeuses de l'AS Négreville vont arborer fièrement ces beaux maillots aux couleurs d'Intermarché lors de leurs différents plateaux et tout au long de la saison. Rappelons que le bureau du club se présente ainsi : président Jérôme Dupouvoir, vice-président Cédric Boutros, trésorière Christelle Passilly, secrétaire Marie Dupouvoir. Les membres actifs étant Cédric Coulomb, Ely Dupouvoir, Aubert et Alain Finim.

La Presse de la Manche • Samedi 14 octobre 2023

NÉGREVILLE. Fabien Legrand, désormais sponsor principal

Un nouveau partenaire à l'AS Négreville



→ Les seniors de l'AS Négreville sont heureux de leur nouveau partenariat avec l'entreprise Fabien Legrand.

C'EST UN événement, l'arrivée d'un nouveau partenaire à l'AS Négreville football. L'entreprise de maçonnerie Fabien Legrand vient en effet de devenir le sponsor principal de l'équipe sénior-homme de la commune. Récemment, l'équipe sénior

Hommas a reçu un équipement complet offert par leur nouveau partenaire qui a déclaré : « Il est indispensable de soutenir et d'encourager cette équipe qui évolue désormais en 3^e division de district mais aussi l'ensemble du club par cette dotation. » Le bureau de

l'AS Négreville a remercié chaleureusement le généreux donateur.

Puis a eu lieu un match amical : « les noirs et rouges se sont inclinés 1 à 0 face à l'USOC 3 en ayant joué 70 minutes à 10 contre 11 » raconte le président, Jérôme Dupouvoir.

Malgré ce résultat du jour, le nouveau sponsor était fier de la débâche d'énergie déployée par les joueurs de l'AS Négreville.

► Fabien Legrand, maçonnerie rénovation, carrelage, faïence et salle de bains : 06 83 31 65 08

La Presse de la Manche • Lundi 18 septembre 2023

Négreville

Yves Langlois, 47 ans au service de ses concitoyens



Yves Langlois, désormais maire honoraire de Négreville, a reçu la médaille du Sénat, des mains de Philippe Bas.

Les gens d'ici

Il y a des parcours qui forcent le respect, comme celui d'Yves Langlois, élu sans discontinuer pendant 47 ans.

Conseiller municipal et adjoint au maire entre 1973 et 1983, à Yvetot-Bocage et Neufmesnil, adjoint au maire, puis maire de Négreville en 1994. Il fut réélu en 2001, 2008 et 2014. Ainsi que l'a rappelé le maire actuel, Guy Lesnéchal : « Cela sans oublier ses responsabilités de président du syndicat de la Douve ou à la communauté de communes du Cotentin comme vice-président chargé de la voirie. »

Le voici maire honoraire par décision de l'État, il en a reçu le diplôme

des mains du sous-préfet Jean Rampon avec une émotion visible. Et, comme si cela ne suffisait pas, le sénateur Philippe Bas, tout en rappelant : « Il y a toujours eu un lien particulier entre nous : moments forts partagés et sympathie profonde. » Lui a remis la médaille du Sénat.

Ces 47 années au service de ses concitoyens ont permis à Yves Langlois de faire de Négreville « l'un des plus beaux bourgs du Cotentin ».

Nouveaux logements, vestiaires du stade, salle de motricité pour l'école et rénovation spectaculaire du bourg ont été de grands chantiers.

L'inauguration de la nouvelle cantine scolaire a été le moment idéal pour faire le lien entre deux mandats.

La rétrospective 2023

📍 **NÈGREVILLE.** Ce nouveau lieu pour les scolaires a été inauguré le 17 novembre

Un bâtiment neuf pour le périscolaire et la cantine

POUR l'inauguration de la nouvelle cantine de Nègreville, le maire Guy Lesnéchal avait convié Jean Rampon, sous-préfet de Cherbourg, Stéphane Travers, député de la 3^e circonscription de la Manche, Béatrice Gosselin, Philippe Bas et Sébastien Fagnan, sénateurs de la Manche, David Marguerite, conseiller départemental, et Jean-Michel Ségis, inspecteur de l'Éducation nationale pour la circonscription Cherbourg Est. Le conseil municipal et le conseil des jeunes étaient également présents.



➔ L'inauguration, vendredi 17 novembre, signe l'ouverture officielle des portes de la nouvelle cantine.

Un long chemin

« Les discussions concernant le projet de construction d'une nouvelle cantine ont débuté avec l'ancien conseil municipal, sous la houlette d'Yves Langlois, mon prédécesseur », a tout d'abord rappelé le maire dans son discours. « L'architecte Laurent de Costantines, qui avait été retenu pour la réalisation de ce projet, nous a accompagné tout au long du dossier. En avril 2021, nous avons pu valider l'ancien projet de 600 m² et lancé l'appel d'offres au début de l'année 2022. La construction a été avisée instructrice sur certains lots et nous avons dû relancer une consultation. L'attribution du marché a pu être réalisée en avril 2022. C'est pour rendre compte le chemin est long avant d'arriver à ce résultat satisfaisant ! »

« Nous avions un objectif

disposer des locaux pour la rentrée 2023. Mais des retards nous ont obligés à retarder cette échéance. Nous avons pu malgré tout ouvrir au retour des vacances de la Toussaint, le 6 novembre dernier », poursuit le premier magistrat.

Le bâtiment de 200 mètres carrés regroupe les locaux pour 100 enfants, la cuisine et une salle d'accueil périscolaire pour à peu près 25 enfants. Le conseil des jeunes a participé à la décision des lieux en proposant des dessins de dauphin et de sauts et a choisi la couleur du métal. Celui-ci a naturellement été renouvelé pour 15 321,56 euros.

« Nous n'achetons pas de la béton mais efficace comme beaucoup d'autres communes du département. Avec nous avons espoir de voir le projet de création d'un conseil com-

muneux Montéti (l'Étang-Bertrand et Magnéville voir le jour », souligne Guy Lesnéchal. Le conseil de Nègreville semble encore hésiter, ce qui fait prendre du retard à ce dossier. « Nous sommes dans l'attente de votre décision monsieur le sous-préfet car nous sommes très prêts pour la rentrée 2024 ! »

De nouveaux financements

Lorsque David Marguerite s'adresse au maire, il rappelle que « l'Agglomération du Cotentin participe à la réalisation de 107 projets sur le territoire, à hauteur de 3 millions d'euros. L'année prochaine nous développerons d'une enveloppe de 4 millions de vos communes ailleurs la création de deux nouveaux fonds dont l'un

irresponsable, pour la rénovation énergétique. Six millions seront débloqués entre 2024 et 2025 pour la rénovation des bâtiments publics et 15 millions pour la préservation et le renforcement de la qualité de vie. »

Philippe Lebas rappelle que « les élus locaux ont besoin d'échanger avec les représentants des communes, notamment les communes rurales pour apporter leur soutien aux projets. Vous êtes l'énergie locale, celle qui est là quand une tempête s'annonce et crée beaucoup de dégâts. C'est une belle tâche ! Le chemin a été long pour aboutir à ce résultat. Le chantier ne vous a pas été et plus pour beaucoup dans la réalisation de ce type de projet. Mais vous avez réussi et j'en suis très heureux ».

Stéphane Travers est finalement contrarié. « Ça ne va pas du tout ! Il va falloir une extension pour que le public puisse passer profiter du lieu ! », plaisante-t-il avant de poursuivre : « Il y a beaucoup de monde ce soir, cela prouve l'intérêt que représente cette réalisation. La réussite éducative est l'affaire de tous et elle est portée par tous les acteurs : État, Région, Département, Agglo, maire... J'ai des souvenirs de lycéens que je fréquente encore, j'aurais aimé avoir une cantine comme celle-là où l'accueil était avant tout une pédocatégorie importante, comme cela l'a été pour vous. Il n'y a rien de pire que la Vieillesse commune s'égare à travers ! Treize des écoles et des lieux d'accueil pour les enfants. »

4 400
€/m²

État, Département et Agglomération du Cotentin ont subventionné ce projet à hauteur de 478 500 €. La commune finance le reste, soit 408 000 €, sur ses fonds propres et par un emprunt sur 15 ans. Le montant des travaux s'élève à 886 500 €, soit un peu plus de 4 400 €/m².

« L'État a pu vous aider, et j'en suis très heureux. Sachez que le fonctionnement de la DETR nous permettra à l'avenir de nous impliquer au plus près des communes. Être sur le terrain pour vous accompagner à la réalisation de vos projets est pour moi essentiel. »

JEAN RAMPON
Sous-préfet
de Cherbourg

G. L.

Yves Langlois devient maire honoraire

LORS de cette cérémonie d'inauguration de la nouvelle structure d'accueil pour les scolaires, Yves Langlois a été nommé maire honoraire en tant que maire honoraire, distinction honorifique conférée par le préfet.

Un parcours qui force le respect

Le parcours politique d'Yves Langlois débute à Yvetot-Bécige, puis à Neufmoutiers où il endosse l'écharpe tricolore en tant que conseiller municipal de 1972 à 1982.

Arrivé à Nègreville en 1982, il s'installe sur une exploitation agricole de 50 hectares. En 1984, il devient maire de la commune puis prend la présidence du Syndicat intercommunal d'aménagement de la Douve jusqu'en 2014. En parallèle, il est le vice-président de la communauté de communes du Cotentin de Réaumebec-en-Cotentin puis vice-pré-

sident de la communauté de communes du Cotentin. Il se présente devant les électeurs à trois reprises et remporte à chaque fois les suffrages. Ces 47 années ont fait que conseiller municipal puis premier adjoint de la commune forcent le respect. Cela débouche sur volonté d'être au service de ses concitoyens et d'œuvrer pour leur bien-être.

Pour remercier Yves Langlois, Jean Rampon, sous-préfet de Cherbourg, lui a remis le diplôme de maire honoraire. « Je suis sûr que vous serez utile et que vous serez le moins dans cette assemblée. Toutes les administrations nous ont des devoirs, il est remarquable avec ces 47 années de mandat », a-t-il souligné.

Un diplôme et une médaille

Philippe Bas, sénateur de la Manche, lui a remis la médaille du Sénat, distinction honori-



➔ Les sénateurs Philippe Bas, Sébastien Fagnan et Béatrice Gosselin remettent à Yves Langlois, auquel a été remis la médaille de Sénat.

fique en récompense de l'engagement pour la commune intercommunale. « J'ai toujours été bien reçu à Nègreville et j'ai toujours apprécié le cli-

mat de convivialité qui y règne. J'ai ressenti peut-être une émotion ou expérience, la bonne entente. Ce rôle que vous avez endossé pendant 47 ans est

une responsabilité. Il faut savoir être à l'écoute et faire preuve de dévouement. J'ai ressenti cela à chacune de mes visites. »

Enfin Stéphane Travers, député de la Manche, se rappelle « vous me connaissez depuis mes années et j'ai toujours été accueilli avec cette hospitalité qui nous lie depuis toutes ces années. Félicitations et merci pour votre investissement au service des administrés ! »

L'émotion d'Yves Langlois ressort dans ses propos : « C'est un moment d'émotion pour moi, merci à tous. Merci monsieur le maire de Nègreville. Vous m'honorez mais ce n'est pas l'œuvre d'un seul homme, tout cela n'aurait pu être sans le travail de toute une équipe à mes côtés. Merci au personnel communal, nous avons créé un lien de fraternité et de sympathie qui me rend heureux. Aujourd'hui cela fait 50 ans, jour pour jour, que j'ai été élu pour la première fois ! »

BRICQUEBOEC

Cinéma

« The Old Oak », dramatisé par Paul Laverty avec Dave Turner, Ebbi Wall, Claire Hodgson. Mercredi 29 novembre, mardi 5 décembre, de 20 h 30 à 22 h 00.

« L'Atoll Paris », drame réalisé par Frédéric Tellier. Olivier Gosselin, Benjamin Laverne, Emmanuel Geroy, Michel Wallez. Vendredi 1^{er}, samedi 2 décembre, de 21 h à 23 h 20, dimanche 3 décembre, de 17 h à 19 h 20.

« Les 12 du poulé », film d'animation, comédie, famille, réalisé par Chloé Wolff, Sébastien Lesnéchal. À partir de 6 ans. Samedi 2 décembre, de 17 h à 19 h 20.

Au cinéma Le Dorjon, Capucine Malgouyres. Tarif : 6,50 €, réduit 4,50 €, abonnement 4,20 €. Contact : 06 51 53 46 23, DorjonMalgouyres@gmail.com

Le Patrimoine

Le Moulin de la Ville

Le Moulin de la Ville est situé sur la rivière la Gloire.

Son origine remonterait au 12^{ème} siècle. Il avait le statut de « moulin banal » : les vassaux de la seigneurie étaient tenus d'y faire moudre leurs céréales. Ils devaient aussi contribuer à l'entretien des biefs, de la charpente et de participer au transport des meules et à la fauche des parcelles riveraines.



Il est équipé de deux roues hydrauliques mettant en mouvement trois paires de meules, l'une pour le sarrasin, l'autre pour l'orge et l'avoine, la troisième pour le froment. Son mécanisme est totalement constitué de pièces en bois. D'une grande valeur historique, il est inscrit au titre des Monuments historiques depuis 1975.

Si les moulins à céréales étaient les plus nombreux, la Gloire a aussi possédé des ateliers de forge et de filature, des moulins à papier et des moulins à tan.

C'est en 1967 que le Moulin de la ville a stoppé son activité suite au décès de son dernier meunier François Dolbet.

Jean-Marie Robin, habitant à Couville, a eu un coup de cœur pour ce moulin.

Passionné de vieilles pierres, il s'est lancé en 2021 dans sa restauration.

Le nouveau propriétaire souhaite que l'on retrouve l'atmosphère d'antan lorsque l'on rentre dans le moulin et réalise une restauration totalement fidèle à sa conception d'origine :

« Pour être réussi, la restauration ne doit pas se voir. ».



Les travaux ont débutés par la réfection des maçonneries extérieures (façade en réutilisant les pierres d'origines, coursier.....) puis des parties hydrauliques : l'ouvrage de prélèvement d'eau, les vannes des décharges qui régulent le niveau de la réserve d'eau du bief et les vannes d'alimentation des roues



Le Patrimoine

Au mois de juin, deux nouvelles roues à augets en chêne ont été amenées par convoi exceptionnel et mis en place. Pesant pas moins d'une tonne chacune, elles ont été fabriquées près de Coutances.



Le beffroi (structure de support des meules) ainsi que les planchers des différents niveaux ont été refait en utilisant des vieux bois de charpentes, de planchers Normands du 18^{ème} siècle et des clous forgés pour les assemblages.

Il a fallu ensuite restaurer les 3 meules et leurs mécanismes d'entraînement (rouets, alluchons, lanternes) constitués à 100 % de pièces de bois de cormier et d'orme.

Jean-Marie Robin est aidé dans ces travaux par Michel Lemarquand, voisin du moulin et lui aussi très investi au quotidien dans le projet de restauration.



Il est aussi prévu des travaux pour la maison d'habitation qui permettront de créer un gîte. Lors des journées du patrimoine les 16 et 17 septembre, environ 450 personnes sont venues admirer le moulin, voir la mise en rotation de la meule à sarrasin et la production des premiers sacs de mouture.

Une fois restauré, le Moulin de la Ville redeviendra un lieu de vie et de rencontres : il sera ouvert gratuitement aux visiteurs ainsi qu'aux établissements scolaires pour des visites pédagogiques. La construction d'un four à pain au feu de bois pourrait être envisagée dans le cadre d'un projet éducatif afin de pouvoir reproduire le cycle complet de la fabrication du pain.

A noter que la Fondation du Patrimoine a sélectionné le Moulin de Négreville parmi les trois projets lauréats de son programme « Patrimoine et Tourisme local » : il va donc bénéficier d'un prix de 20 000 euros.

Vous pouvez retrouver toutes les étapes de la restauration du moulin sur la page Facebook créée par Jean-Marie Robin: le Moulin de la Ville Négreville..

photos JM ROBIN

Le Patrimoine

Peu à peu, le moulin de la Ville retrouve son âme

DEPUIS un peu plus de deux ans, nous suivons les avancées des travaux de restauration du moulin de la Ville. Des travaux entrepris par un passionné, Jean-Marie Robin, dont nous mettons en lumière certaines étapes importantes de sa rénovation à l'ancienne, comme la sortie des meules en pierres pour restaurer le mécanisme ou la pose des vannes de décharge du bief...

Jean-Marie Robin rappelle que « le moulin de la Ville, situé sur la rivière La Gloire, a été inscrit au patrimoine des Monuments historiques en 1975, car à l'époque, c'était le dernier moulin à eau à avoir conservé son mécanisme du XVIII^e siècle totalement constitué de pièces en bois. 50 ans après, le mécanisme était toujours en place, mais les parasites et les inondations l'avaient fortement dégradé, si bien qu'il n'était plus en mesure de faire tourner les trois paires de meules (froment, orgo-avoine et sarrasin). »

Prochaine étape : redonner au moulin son énergie

Et le passionné de préciser : « C'est donc la raison pour laquelle j'ai démarré ce projet de restauration en 2021, avec l'objectif de faire revivre ce



→ Accompagné de Michel Lemarquand (à gauche), Jean-Marie Robin montre la mise en place, dans le beffroi, des rouets en bois fabriqués par Moulins Patrimoine qui entraînent les trois paires de meules du moulin de la Ville.

moulin, tout en restant totalement conforme à la conception d'origine. Grâce à l'aide de Michel Lemarquand, investi dans le projet depuis l'origine, et de Thierry Alliet, de l'entreprise Moulins Patrimoine, la restauration va bon train. Les ouvrages de maçonnerie extérieurs et le vannage ont été refaits avant l'automne 2021, et les six derniers mois ont été consacrés à l'aménagement

de l'intérieur du moulin. »

« La meilleure restauration,

tante a aussi eu lieu cette semaine avec la mise en place

juin. Petit à petit, on trouve son âme.



→ Le moulin de Négreville a suscité la curiosité de 450 personnes en un week-end.

rer. Il s'agit de particuliers.

TRIMOINE. Une étape essentielle dans la restauration du lieu, à Négreville, et filmée par la télévision

Les deux roues du moulin de la Ville installées devant les caméras

PLUS D'UNE tonne chacune, fabriquées par Thierry Alliet de Moulins Patrimoine : « deux roues destinées au moulin de la Ville, à Négreville, ont arrivées par convoi exceptionnel hier.

Des caméras de télévision

Branle-bas de combat à Négreville : route barrée, déviation, nombreux habitants urieux, le maire Guy Lesnéhal et ses adjoints, des équipes de télévision et, bien sûr, le propriétaire des lieux, Jean-Marie Robin, qui explique, en les attendant : « Les deux roues à auges qui vont servir ont été réalisées au hêtre, près de Costancat. Elles seront accompagnées des arbres d'entraînement qui ont permis au moulin de trouver son énergie... et son fonctionnement ! Elles sont arrivées par transporteur spécial, l'entreprise Cadet, de Larzon. Nous les attendons avec impatience... »



→ Attendu comme le messie, la deuxième roue se rapproche de sa place définitive, à côté de sa jumelle. Le moulin de la Ville sera bientôt prêt à moudre la farine artisanale.

fonctionnement du moulin, est à marquer d'une pierre blanche, le moulin retrouvant ainsi son âme et le cœur de son action. On comprend aussi la vive émotion étreignant les nombreux participants à cette mémorable opération. Car une fois arrivées, les roues et les arbres de transmission ont dû être transportés à travers les airs à l'aide d'une grue géante.

Un transport de haute précision

Il a fallu plusieurs heures et infiniment de précision pour qu'enfin soient installés les deux roues et les arbres de transmission, posés délicatement dans les « coussins » qui les attendaient : « Ce sont les arbres de transmission qui entraîneront les trois paires de meules. Après réglages du mécanisme, les meules seront rhabillées (retalées) et remises en place dans le beffroi, leur structure de supportage. Ces opérations devaient se dérouler au cours de l'été... », poursuit Jean-Marie Robin : « Et les premiers sacs de farine artis-

La meule à sarrasin tourne de nouveau à la force de l'eau

AINSI que le précise le propriétaire, Jean-Marie Robin : « Les travaux de restauration vont bon train au moulin de Négreville. Après l'arrivée spectaculaire des deux roues à auges par convoi exceptionnel le 28 juin, leur mise en place et leur réglage dans les coussins n'a pris que quelques jours. »

Le visiteur passant par là est en effet heureux d'entendre à nouveau le bruit incessant des roues tournant dans l'eau, laissant présager de futures livraisons de farine : « Elles se sont remises à tourner en harmonie jour et nuit et au contact de l'eau le tanin du chêne leur a vite redonné leur couleur d'au-

trefois. » Oui, le moulin a retrouvé son âme, lorsque l'on rentre à l'intérieur, il se dégage une atmosphère d'antan : « De très vieux bois de récupération en provenance d'une dizaine d'endroits de Normandie ont été utilisés pour restaurer la structure de supportage des meules et les planchers des différents niveaux avec l'objectif que les parties restaurées s'intègrent

parfaitement dans l'ouvrage du XVIII^e siècle », raconte Jean-Marie Robin avec sa passion coutumière et un de ses amis présent ce jour-là, s'exclame : « Le résultat est bluffant, la restauration ne se voit pas ! C'est fou, ce qui a été fait, la réalisation d'un rêve d'enfant ! »

Un rêve d'enfant devient réalité

Tous les deux, en compagnie de Michel Lemarquand, se penchent sur le détail des mécanismes remis en route après des milliers d'heures de travail méticuleux. « Le remontage du mécanisme de transmission de l'énergie des roues aux meules constitué de rouets pourvus d'ailluchons et de lanternes à fuseaux en bois de corrier touche maintenant à sa fin et la remise en place des meules sur le beffroi a commencé. »

Démonstration est faite immédiatement : « Vous voulez que je mette les meules à sarrasin en route ? » demande



→ En cette belle journée de septembre, après des décennies d'arrêt, les meules (en haut), se sont mises à tourner, donnant les premières farines, en présence de Michel Lemarquand, Jean-Marie Robin et Louis,

Jean Marie qui ne se fait pas prier pour procéder à la mise en fonctionnement du système.

Devant son petit-fils, Louis, lui aussi passionné par cette aventure, la meule se met à tourner faisant ainsi ses pre-

miers pas en 2023... Après des décennies de sommeil... Et du son d'épaveure se met à tomber, soigneusement recueilli par le petit-fils Louis, apparemment en « formation » de moulinier car il est venu prêter main-forte pour récupérer le fameux

son d'épaveure sorti des meules lors des essais ! C'est, on l'imagine, dans la plus grande émotion devant la restauration accomplie qu'une étape importante s'est déroulée en ce début de septembre, véritable : « Concrétisation de

deux ans et demi de travail acharné. Réalisé par Thierry Alliet de Moulins Patrimoine, le mécanisme complexe constitué de rouets et de lanternes avec renvoi d'angle en bois tourne comme une horloge.

« On ne peut que s'émerveiller devant un savoir-faire aussi exceptionnel », insiste l'ami présent et Jean-Marie Robin d'ajouter : « C'est Michel Lemarquand qui a eu le privilège d'ouvrir les vannes pour les premiers essais en eau. Actuellement, il travaille d'arrache-pied à la restauration des archures (coffre autour des meules) qui permettront de récupérer la mouture. Ça commence à sentir bon les galettes et la pouille de sarrasin ! » Le remontage des meules à bêtes (avoine et orgo) et froment devrait se finaliser sur ce mois de septembre.

► Le moulin sera ouvert lors des Journées du patrimoine les 16 et 17 septembre. Comme en juin dernier, l'après-midi, le propriétaire remercie au passage, proposera crêpes et boissons aux visiteurs.

Nos Commerçants et Artisans

BJN
 Est. BEAUFILS Jean-Noël

Neuf et Rénovation

- Enduit projeté
- Nettoyage façade et toiture
- Plâtrerie et isolation
- Peinture intérieur et extérieur
- ITE (isolation thermique par l'extérieur)

06.18.44.14.92
 bjn.50@outlook.fr
 n° siret: 752.421.222.000.15

RGE
 artisan

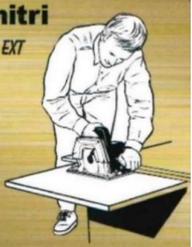
Emmanuel POSSEY

POSE
 Menuiserie
 Cloison
 Plafond
 Isolation

LEREVEREND Dimitri

MENUISERIE AGENCEMENT INT & EXT
 POSE BOIS-PVC-ALU
 PLÂTRERIE
 ISOLATION

LE PONT 50260 NEGREVILLE
 TEL : 06 79 40 28 26
 02 33 94 28 80



TRAVAUX PUBLICS
 et PARTICULIERS

TERRASSEMENTS
TRANSPORTS

S.A.R.L. GALOPIN TP
 Catherine et Philippe LAUNEY
 La Siquetterie 50260 NEGREVILLE
 Tél. 02 33 21 33 12

MICHEL LEJEUNE
 EURL C.J.J.

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
 CARRELAGE - FAÏENCE



EURL Denis COTTEBRUNE

COUVERTURE - ZINGUERIE - RAMONAGE
 ISOLATION - BARDAGE

Le Bourg
50260 NÉGREVILLE
Tél. 02 33 40 32 62
 06 15 05 16 60

Mail : denis.cottebrune@wanadoo.fr

BONNISSANT SWANN
 Esthéticienne
 06 34 60 26 62

185 Rue Saint-Clair
 50260 Négreville

swann.bienetre@outlook.fr

Chez Isa

• COIFFEUSE FEMME - HOMME & BARBIÈRE

NÉGREVILLE!
 37 rue 19 Juin 1944.
 02.33.53.62.36

3 impasse du Pont
SOLGO NEGREVILLE
 Tél. 02 33 40 26 00

E-mail : contact@entrepriselejeune.fr
 R.C.S. CHERBOURG, 750197147 - SIRET : 75019714700010

Les Serres de Négreville

Horticulteur - Pépiniériste

02 33 41 01 62

Michaël Carrer
 Technicien Automobiles

Réparation toutes marques
Uniquement sur RDV

La Paperie
 50260 Négreville
Tél. : 06.74.35.57.20
 michael.carrer@orange.fr



Garage du Vieux Chêne

M. HAMEL Dominique

Route de Bricquebec - 50260 NEGREVILLE
 Tél : 02.33.40.05.90 - Fax : 02.33.08.06.42



L'atelier du Presbytère

Dominique Godefroy

- Tapissierie siège traditionnelle
- Couture d'aménagement
- Cours d'initiation à la tapissierie siège
- Formation Ecole Bouffe

Village St Rémy
 50260 NÉGREVILLE
 Fax / Tél. : 02 33 21 54 27



flow by Céline

Céline Frapsauce

06 63 48 65 50
 celine@flowbyceline.fr
 www.flow-by-celine.fr

Liberation émotionnelle et physique par le mouvement

ROTISSERIE DUREL

Tél. 06.81.72.14.85

Devis gratuit

Repas de famille

Mariage
 Baptême
 Communion
 Etc.....

agneau
 poulet
 jambon à l'os
 porclet
 FRITES



Sabrina Baudry
 CONSEILLÈRE EN NUTRITION

284 Route du Hameau Neez
 50260 Négreville
 06.07.43.74.85
 sabrinabaudry50@gmail.com

Cuisson au feu de bois



LA FERME DU PONT CAPITAIN

Maraîchage bio

Vente à la ferme le jeudi de 17H30 à 19H00 d'avril à octobre
Marché de Valognes le vendredi matin

Adresse: 1571 Route du Pont Rilly 50260 Négrevill
Mail: lafermedupontcapitaine@gmail.com
Tél: 06 84 68 88 98
Facebook: La Ferme du Pont Capitaine

Ferme de Banoville

Sarah Beale

Ferme de Banoville
50260 NÉGREVILLE

www.banoville.com
Tel: 00 33 (0)2 33 08 05 36
Tel: 00 33 (0)6 01 43 18 73
banoville@gmail.com

Siret: 794 162 925 00026
Siret: 794 162 925 00018
TVA FR 07 794 162925



LES PERROQUETS

Chambre d'Hôte/Bed & Breakfast & Gîte

Trevor & Carol Skynner



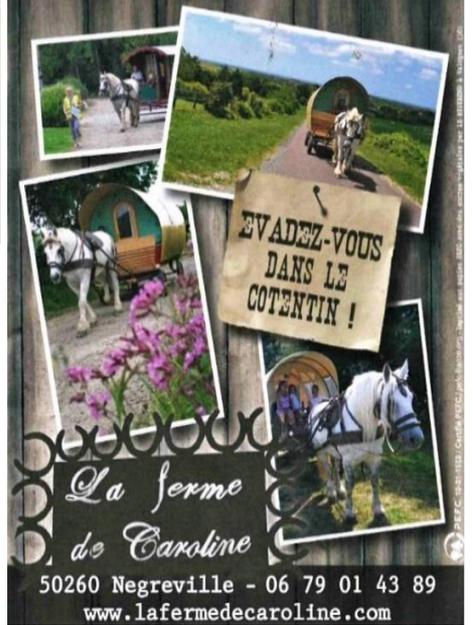
La Bonne Vierge
50260
Négreville, France

0033(0)233934404
Mob 00447496103404
info@lesperroquets.net
www.lesperroquets.net



Le gîte des Longs Champs
06 79 91 54 52 / Négreville (50) / 8 personnes

Relais équestre - Location vacances
Balades en chariot western,
randonnées en roulotte à cheval
dans le pays du Cotentin



La ferme
de Caroline

50260 Négreville - 06 79 01 43 89
www.lafermedecaroline.com

CHAMBRE CHEZ L'HABITANT



NEGREVILLE



« La Bourg »

Chambre d'Hôte / Gîte / Petit-déjeuner

Gatherine CREVON ☎ 02-33-49-38-27 06-88-81-67-08



Louis FRIGOUT, Récoltant
La Croix-Jacob 50200 NÉGREVILLE
Tél. 02 33 40 22 37

CRU DE NEGREVILLE

75 cl BREVIA FRANCE

4,5 % vol.

Chambres de caractère, gîte et petits-déjeuners
Rooms of character, cottage and breakfast

Château du XVIII^{ème} siècle

Situé en France, en Normandie, dans le Cotentin
Located in France, in Normandy, in the Cotentin



Château de Pont-Rilly
Monsieur et Madame Roucheray
50260 NEGREVILLE
France

+33 (0)2 33 40 47 50
www.chateau-pont-rilly.com

chateau-pont-rilly@wanadoo.fr



www.compagnie-letheatro.com

06 13 60 39 58 carreletheatro@sfr.fr
LA COMPAGNIE DE LA LANDE PERDUE 06 80 56 82 49

Association Cotentin et Côte de Mailles



Vie de camp
(tentes et toile tendue)

Spéctacles équestre médiéval
(jeux de joute, présentation du cheval
de combats, carrousel...)

Démonstration de combats
(escrime médiévale de spectacle)

Démonstrations d'artisanat
(hauberge, vannerie, bourrellerie...)

Président : Nicolas CORBET

06.85.81.28.50

Le Pont Capitaine,
50260 Négreville

cotentincottedemaille@gmail.com

www.facebook.com/cotentincottedemailles

www.cotentinetcottedemailles.fr

SIRET : 811 604 627 00013
Association de loi 1901



Merci aux photographes et à Geneviève LANGLOIS pour la rétrospective 2023

Conception et rédaction : Guy LESÉNÉCHAL, Agnès DUMONT, Denis FLORIAN, Delphine ROBIN Anne MADELEINE.

Mise en page : Sophie LEVEQUE, Anne MADELEINE

Impression : LE REVEREND IMPRIMEURS-50700 VALOGNES